

LIVRET PÉDAGOGIQUE  
DE L'ÉTUDIANT

# PHILOSOPHIE

Licences 2 & 3

---

2023-2024

# 2023-2024

## Calendrier universitaire

### Inscriptions à la faculté

**Administrative** : du 3 juillet au 30 septembre 2023  
sur le site internet de l'UPEC

**Pédagogique** : du 11 au 20 septembre 2023  
lors des réunions de rentrée sur le site indiquée sur le site llsh.u-pec.fr

Pour les inscriptions pédagogiques en régime dérogatoire rendez-vous au service de la scolarité du 16 au 20 octobre 2023

### Emploi du temps

<https://ade.u-pec.fr/direct/>

### Premier semestre

**Début des cours** : semaine du lundi 25 septembre 2023

**Vacances de la Toussaint** : du samedi 28 octobre au lundi 6 novembre 2023

**Vacances de Noël** : du samedi 23 décembre 2023 au lundi 8 janvier 2024

**Période des examens** : du lundi 8 au samedi 27 janvier 2024

(examens terminaux des régimes général et dérogatoire)

### Deuxième semestre

**Début des cours** : semaine du lundi 29 janvier 2024

**Vacances d'hiver** : du samedi 17 février au lundi 26 février 2024

**Vacances de printemps** : du samedi 6 avril au lundi 15 avril 2024

**Période des examens** : du lundi 13 mai au samedi 25 mai 2024

(examens terminaux des régimes général et dérogatoire)

### Validation de l'année

**Jury 1ère session** : semaine du 3 juin 2024

**2ème session d'examens** : du lundi 24 juin au samedi 6 juillet 2024

**Jury 2ème session** : du lundi 8 juillet au samedi 20 juillet 2024

# Sommaire

## Philosophie

<b>4</b>	<b>PRÉSENTATION DE LA FACULTÉ LLSH</b>	
<b>6</b>	<b>PRÉSENTATION DU DÉPARTEMENT DE PHILOSOPHIE</b>	
<b>7</b>	<b>ORGANISATION DES ÉTUDES</b>	
<b>8</b>	<b>DISPOSITIFS NUMÉRIQUES</b>	
<b>11</b>	<b>DESCRIPTIF DES ENSEIGNEMENTS</b>	
	Semestre 3.....	14
	Semestre 4.....	20
	Semestre 5.....	26
	Semestre 6.....	31
	Explication des types de résultats en L2 de philosophie.....	37
	Doubles licences.....	38
	Parcours communication.....	40
	L2-L3 choix des UE d'ouverture.....	41
	L2-L3 : TICE.....	42
	Précisions sur les lansad.....	43
<b>44</b>	<b>ÉTUDES ET SCOLARITE</b>	
<b>49</b>	<b>SERVICES DE L'UPEC À CONNAITRE</b>	
<b>51</b>	<b>VOCABULAIRE EN USAGE</b>	

# PRÉSENTATION DE LA FACULTÉ DES LETTRES, LANGUES ET SCIENCES HUMAINES

---

## L'équipe de direction

Directrice : Lucie Gournay : [doyen-llsh@u-pec.fr](mailto:doyen-llsh@u-pec.fr)

Directeurs adjoints :

- moyens : Damien Zanone : [damien.zanone@u-pec.fr](mailto:damien.zanone@u-pec.fr)

- formations et vie étudiante : Elisabeth Vialle et Clément Duyck :

[dir.formations-llsh@u-pec.fr](mailto:dir.formations-llsh@u-pec.fr)

- recherche : Emmanuel Fureix : [fureix@u-pec.fr](mailto:fureix@u-pec.fr)

- relations internationales : Laure Gallouët : [laure.gallouet@u-pec.fr](mailto:laure.gallouet@u-pec.fr)

Responsable administrative :

Karine Bellance : [ra-llsh@u-pec.fr](mailto:ra-llsh@u-pec.fr) - 01 45 17 11 92

Secrétaire de direction : [sec.direction-llsh@u-pec.fr](mailto:sec.direction-llsh@u-pec.fr) - 01 45 17 11 32

## Scolarité et examens

Accueil

Site Campus centre - bât. i, 1<sup>er</sup> étage, bureau i2 109

[scola-llsh@u-pec.fr](mailto:scola-llsh@u-pec.fr) - 01 45 17 11 79

Horaires d'ouverture :

Lundi, Mardi, Jeudi : 9h30 à 12h et de 14h à 16h.

Mercredi, Vendredi : 9h30 – 12h

Les étudiants pourront y trouver les :

- pochettes d'inscription administrative,
- attestations de réussite,
- certificats de scolarité,
- certificats d'assiduité,
- formulaires de demande d'équivalences internes à la Faculté,
- relevés de notes,
- informations concernant les calendriers, résultats d'examens et les sessions de rattrapage.

## Relations internationales

Dans le cadre d'accords de partenariat avec des universités étrangères, vous pouvez réaliser une partie de votre cursus à l'étranger en validant des crédits ECTS suivant le contrat d'études arrêté avant votre départ.

Contact : Vincent RONACH

Site Campus centre - bât. i, 1<sup>er</sup> étage, bureau i3 102

[international-llsh@u-pec.fr](mailto:international-llsh@u-pec.fr) - 01 45 17 66 86

## Bureau d'aide à l'insertion professionnelle (BAIP)

Sa mission est d'informer et d'orienter les étudiants dans leur recherche de stage ou d'un premier emploi. Il est chargé de diffuser des offres de stages et d'emplois et accompagne les étudiants dans la signature des conventions. Il entretient des relations avec les acteurs socio-économiques et institutionnels de la région et développe des partenariats.

Contact : Nicolas BILET

Site Campus centre - bât. i, 2<sup>e</sup> étage, bureau i3 219

[baip-llsh@u-pec.fr](mailto:baip-llsh@u-pec.fr) - 01 45 17 70 53

# DÉPARTEMENTS DE LA FACULTÉ

---

Selon la licence dans laquelle il est inscrit, chaque étudiant est rattaché à un département dirigé par une directrice ou un directeur et disposant d'un secrétariat pédagogique qu'il est possible de venir consulter pour tout renseignement. De nombreuses informations figurent sur les tableaux d'affichage de ces secrétariats et sur le site internet de la Faculté : [www.u-pec.fr](http://www.u-pec.fr) > Faculté lettres, langues et sciences humaines

## LES DIRECTRICES ET DIRECTEURS DE DÉPARTEMENTS

### Département d'allemand

Denis BOUSCH : [bousch@u-pec.fr](mailto:bousch@u-pec.fr)

### Département d'anglais

Karine CHAMBEFORT : [chambefort@u-pec.fr](mailto:chambefort@u-pec.fr)

Sonia BIROCHEAU : [sonia.birocheau@u-pec.fr](mailto:sonia.birocheau@u-pec.fr)

### Département de communication

Stéphanie WOJCIK : [stephanie.wojcik@u-pec.fr](mailto:stephanie.wojcik@u-pec.fr)

### Département de géographie

Aline GARNIER : [aline.garnier@u-pec.fr](mailto:aline.garnier@u-pec.fr)

Emmanuelle FAURE : [emmanuelle.faure@u-pec.fr](mailto:emmanuelle.faure@u-pec.fr)

### Département d'histoire

Mireille TOUZERY : [touzery@u-pec.fr](mailto:touzery@u-pec.fr)

Warren PEZÉ : [warren.peze@u-pec.fr](mailto:warren.peze@u-pec.fr)

### Département de langues romanes

Sergio DELGADO : [sergio.delgado@u-pec.fr](mailto:sergio.delgado@u-pec.fr)

Maria-Graciela VILLANUEVA-BERDOT : [maria-graciela.villanueva@u-pec.fr](mailto:maria-graciela.villanueva@u-pec.fr)

### Département de lettres

Bernard GENDREL : [bernard.gendrel@u-pec.fr](mailto:bernard.gendrel@u-pec.fr)

### Département de philosophie

Jean-Marie CHEVALIER : [jm.chevalier@u-pec.fr](mailto:jm.chevalier@u-pec.fr)

### Département de langues étrangères appliquées – site de Créteil

Alejandro ROMAN ANTEQUERA : [alejandro.roman-antequera@u-pec.fr](mailto:alejandro.roman-antequera@u-pec.fr)

Antoine SERVEL : [antoine.servel@u-pec.fr](mailto:antoine.servel@u-pec.fr)

### Département de langues étrangères appliquées – site de Sénart

Virginie N'DAH-SEKOU : [virginie.ndah-sekou@u-pec.fr](mailto:virginie.ndah-sekou@u-pec.fr)

Francesco SERGI : [francesco.sergi@u-pec.fr](mailto:francesco.sergi@u-pec.fr)

### DELCIFÉ

[delcife@u-pec.fr](mailto:delcife@u-pec.fr)

Vera DELORME : [vera.delorme@u-pec.fr](mailto:vera.delorme@u-pec.fr)

Anne-Laure RIGEADE : [anne-laure.rigeade@u-pec.fr](mailto:anne-laure.rigeade@u-pec.fr)

# PRÉSENTATION DU DÉPARTEMENT DE PHILOSOPHIE

---

## Direction

Jean-Marie CHEVALIER, [jm.chevalier@u-pec.fr](mailto:jm.chevalier@u-pec.fr)

## Secrétariat pédagogique

- Philippe Poitiers, [poitiers@u-pec.fr](mailto:poitiers@u-pec.fr), bâtiment i, bureau i2 110, 01 45 17 11 41
- Horaires d'ouverture : Du lundi au vendredi 9h30-12h45/13h30-17h
- Rôle du secrétariat :
  - accueil des étudiants,
  - inscription dans les groupes de travaux dirigés,
  - diffusion et actualisation de l'information,
  - mise à jour des emplois du temps,
  - prise des rendez-vous avec les enseignants.

## Enseignants

**M. Julien ADOUE**, moniteur, bureau i3 124

**M. Jean-Marie CHEVALIER**, maître de conférences, bureau i3 124

**M. Martin DUMONT**, maître de conférences, bureau i3 124

**M. Florent GUENARD**, professeur, bureau i3 124

**M. Steve HUMBERT-DROZ**, chargé de cours, bureau i3 124

**Mme Céline MARTY**, ATER, bureau i3 124

**M. Romain MOLLARD**, chargé de cours, bureau i3 124

**M. Roberto POMA**, professeur, bureau i3 124

**Mme Clara ROESSLE**, monitrice, bureau i3 124

**Mme Arianna SFORZINI**, maîtresse de conférences, bureau i3 124

**Mme Anne-Laure THERME**, maîtresse de conférences, bureau i3 124

## Répartition des responsabilités pédagogiques

**M. Jean-Marie CHEVALIER**, directeur du département

**M. Martin DUMONT**, responsable Licence 1 et responsable PE

**Mme Anne-Laure THERME**, responsable Master parcours ENS

**M. Roberto POMA**, responsable Master parcours HM, responsable LAS et responsable de la mobilité internationale

# ORGANISATION DES ÉTUDES

---

## INSCRIPTIONS EN DEUX TEMPS

### **1<sup>er</sup> temps : inscriptions administratives**

Sur le site de l'UPEC ([www.u-pec.fr](http://www.u-pec.fr)) ou auprès de la scolarité de la Faculté pour retirer une pochette d'inscription.

Une fois vos droits d'inscription payés, vous récupérez votre carte d'étudiant auprès du SIOE. **C'est ce qui confère le statut d'étudiant de l'UPEC.**

### **2<sup>e</sup> temps : inscriptions pédagogiques, dans les cours magistraux et groupes de TD**

Ces inscriptions se feront via e-campus et lors des réunions de rentrée.

Les étudiants recevront une convocation par mail et devront se présenter à l'horaire indiqué.

**Ces inscriptions permettent d'élaborer son choix de parcours, d'options, de régime de contrôle des connaissances, d'emploi du temps.**

Si vous ne procédez pas à ces inscriptions en temps et en heure, vous risquez de ne pas trouver de place dans certains groupes, le nombre en étant limité.

**Toutes les informations concernant les inscriptions dans les groupes de TD et au service des examens sont affichées par les secrétariats des départements et sur le site Internet de la Faculté des Lettres, Langues et Sciences Humaines : <http://lsh.u-pec.fr/>**

Vous serez en outre convoqués à des réunions de rentrée qui se tiendront durant la première quinzaine de septembre. Il est impératif de se présenter à ces réunions et de respecter l'horaire qui sera précisé sur la convocation.

L'inscription administrative et pédagogique à l'université est une condition obligatoire et réglementaire pour pouvoir se présenter à tout type de contrôle.

## LES EXAMENS

A chaque fin de semestre, les calendriers d'examens seront disponibles sur le site web de la Faculté des Lettres, Langues et Sciences Humaines : <http://lsh.u-pec.fr/> > Scolarité > Examens

# DISPOSITIFS NUMÉRIQUES

---

**Les outils numériques à disposition des étudiantes et des étudiants**

## **ACTIVEZ VOTRE COMPTE NUMÉRIQUE**

Une fois votre inscription administrative effectuée, pensez à activer votre compte numérique étudiant.

Ce compte vous permettra d'accéder à votre espace personnel E-Campus mais aussi aux services numériques de l'UPEC, à votre messagerie, à un espace de stockage et de partage de documents. Ce compte numérique est également nécessaire pour vous connecter aux ordinateurs des salles informatiques.

Pour activer votre compte numérique, voir les informations en ligne :

<https://www.u-pec.fr/fr/etudiant-e/services-numeriques>

## **CONSULTEZ VOTRE MESSAGERIE UPEC**

Il est indispensable que vous consultiez régulièrement votre messagerie UPEC.

C'est cette adresse qui sera utilisée par les différents services administratifs de l'université, par la scolarité de l'UFR des Lettres Langues et Sciences Humaines et par vos secrétariats pédagogiques pour communiquer avec vous. C'est aussi au moyen de cette adresse que vos enseignants et enseignantes pourront vous contacter.

## **LES SERVICES NUMÉRIQUES DE L'UPEC**

La plateforme E-Campus vous permet d'accéder à l'ensemble des services numériques de l'université :

Vous pourrez y consulter notamment votre dossier administratif, vos contrats pédagogiques, trouver des offres de stages, emplois, jobs, consulter votre messagerie, consulter les catalogues de la bibliothèque universitaire.

<https://e-campus.u-pec.fr/>

## **LES DISPOSITIFS PÉDAGOGIQUES POUR ACCÉDER AUX SUPPORTS DE COURS**

Pour obtenir les supports de cours, réviser, approfondir ou revoir les notions abordées en cours, le cas échéant suivre des séances à distance, l'université et l'UFR LLSH mettent à la disposition des étudiantes et des étudiants :

- Une plate-forme pédagogique : Eprel (<https://eprel.u-pec.fr/>)

Vos enseignants et enseignantes vous pourront vous donner accès par ce biais à des éléments pédagogiques en rapport avec leur cours.

- Un environnement numérique : Office 365

Les étudiants inscrits à l'UPEC ont accès à office 365 et peuvent installer gratuitement à partir de l'espace office 365 la suite office (Word, Excel, Powerpoint, Outlook...)

<https://www.u-pec.fr/fr/etudiant-e/services-numeriques/l-environnement-office-365>

Ce service donne également accès à un espace partagé « One Drive », permettant de stocker jusqu'à 1 To de données, mais aussi de partager des dossiers et des documents : traitement de texte, tableurs, diaporamas, vidéos.

## **SI VOUS ÉTIEZ AMENÉ.E À SUIVRE DES ENSEIGNEMENTS HORS DE L'UNIVERSITÉ**

Outre la classe virtuelle disponible sur la plate-forme pédagogique Eprel, Teams (Office 365) permet de créer des « équipes » et de partager avec ce groupe des documents, de rendre des travaux, de communiquer au moyen de fils de conversation, de passer des appels audio ou vidéo, d'intégrer d'autres outils ou supports de la suite office 365 (planificateur pour la gestion de projet, diaporamas, tableurs, documents Word, etc.)

Vos enseignants pourront également vous proposer d'utiliser :

- Class Notebook sur Office 365

Il s'agit d'un bloc-notes partagé au moyen duquel les étudiants peuvent consulter des documents en ligne et travailler en mode collaboratif.

- Streams (office365)

Cette plate-forme de partage de séquences vidéo peut être utilisée pour mettre à disposition des captations de cours et des ressources vidéo.

- Des tutoriels vidéo ou interactifs

Des tutoriels sont disponibles pour comprendre les services d'Eprel, communiquer au moyen d'outils de visioconférence créer des supports de communication comme des diaporamas sonorisés, se saisir de l'outil office 365.

D'autres vous permettront de revoir le maniement d'outils bureautiques, de PAO, de développement Web ou de traitement de l'image :

<http://info-text.fr/infotext/bureautique/>

<http://info-text.fr/infotext/infographie/>

## ATTENTION AU PLAGIAT !

**Vos enseignants sont très vigilants vis-à-vis du plagiat : sous forme orale, lors d'un exposé, sous forme écrite, pour un devoir à la maison, voire en DST de contrôle continu et/ou en partiel lors des examens finaux.**

**Le plagiat compromet vos chances de réussite.**

**Le plagiat est inadmissible, quel que soit le niveau du cursus.**

Les études universitaires obéissent à des règles déontologiques : respect de la propriété intellectuelle (voir l'article L335-2 ; lien ci-dessous\*) et honnêteté. Il est essentiel de consulter des ouvrages critiques mais leur utilisation doit s'exercer selon des règles précises.

Voici en résumé **quelques rappels utiles** :

- Pour les travaux rendus dans le cadre du contrôle continu, **tout emprunt d'idées doit être clairement signalé par l'étudiant, qu'il s'agisse d'un ouvrage critique** (sous forme de livre) **ou d'un site internet**, quel qu'il soit (y compris Wikipédia). Pour un ouvrage, les références (auteur, titre de l'ouvrage, lieu d'édition, éditeur, date et page(s) de la citation ou des citations) devront être indiquées explicitement. Il en va de même pour tout emprunt sur le web qui devra mentionner le nom et l'adresse du site consulté (son auteur le cas échéant) et la date de consultation.

- **Toute citation (même une seule phrase, voire seulement quelques mots) doit être clairement indiquée par des guillemets**, et accompagnée d'une référence précise (entre parenthèses, ou mieux encore dans une note de bas de page) à l'auteur, à l'ouvrage, au site, selon les cas (voir ci-dessus).

- **Même reformulée, une citation doit être clairement signalée par l'étudiant qui montrera qu'il s'agit d'un emprunt** dans les conditions évoquées ci-dessus.

**Depuis 2009, la Faculté des Lettres, Langues et Sciences Humaines dispose d'un logiciel anti-plagiat. Tout travail plagié entraînera une procédure disciplinaire.**

\* [www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do?idArticle=LEGIARTI000006279172&cidTexte=LEGITEXT000006069414](http://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do?idArticle=LEGIARTI000006279172&cidTexte=LEGITEXT000006069414)

**Outils d'intelligence artificielle :**

L'utilisation de robots d'intelligence artificielle tels que Chat GPT pour la rédaction de travaux donnant lieu à une évaluation est **formellement interdite**, sauf mention contraire de vos enseignants et enseignantes.

# TABLEAU RÉCAPITULATIF PAR SEMESTRE

## Semestre 3

UE	volume horaire hebdomadaire	Intitulés des ecue	ECTS
<b>UE07</b>		<b>Histoire de la philosophie *</b>	<b>18</b>
2.3.01	1h30 + 2h	Philosophie de l'Antiquité et du Moyen Âge 1	6
2.3.02	1h30 + 2h	Philosophie moderne et contemporaine 1	6
2.3.03	1h30 + 2h	Philosophie générale 1	6
<b>UE08</b>		<b>Philosophie appliquée * ou parcours communication</b>	<b>6</b>
2.3.04	1h30	Analyse d'une œuvre ou parcours PE	3
2.3.05	1h30	Philosophie et sciences humaines 1	3
<b>UE09</b>		<b>Outils</b>	<b>6</b>
2.0.01	1h30	Langue vivante	3
2.0.04	1h30	UE d'ouverture	3
<b>Total</b>			<b>30</b>

## Semestre 4

UE	volume horaire hebdomadaire	Intitulés des ecue	ECTS
<b>UE10</b>		<b>Histoire de la philosophie *</b>	<b>18</b>
2.3.06	1h30+2h	Philosophie de l'Antiquité et du Moyen Âge 2	6
2.3.07	1h30+2h	Philosophie moderne et contemporaine 2	6
2.3.08	1h30+2h	Esthétique	6
<b>UE11</b>		<b>Analyse philosophique ou parcours communication</b>	<b>6</b>
2.3.09	1h30+1h30	Philosophie de la connaissance	3
2.3.10	1h30	Philosophie des sciences humaines 2 ou PE	3
<b>UE12</b>		<b>Outils</b>	<b>6</b>
2.0.02	2h	Informatique appliquée	3
2.0.03	1h30	Langue vivante	3
<b>Total</b>			<b>30</b>

## Semestre 5

UE	volume horaire hebdomadaire	Intitulés des ecue	ECTS
<b>UE13</b>		<b>Enseignements fondamentaux *</b>	<b>15</b>
3.3.01	1h30+2h	Philosophie morale	5
3.3.02	1h30+2h	Philosophie politique	5
3.3.03	1h30+1h30	Histoire des sciences	5
<b>UE14</b>		<b>Enseignements fondamentaux * ou parcours communication</b>	<b>6</b>
3.3.04	1h30+2h	Logique et philosophie du langage	4
3.3.05	1h30	Textes philosophiques en langue étrangère ou PE	2
<b>UE15</b>		<b>Outils</b>	<b>9</b>
3.0.01	1h30	Langue vivante	3
3.0.05		UE d'ouverture	3
3.3.06	1h30	Option faculté	3
		<b>Total</b>	<b>30</b>

## Semestre 6

UE	volume horaire hebdomadaire	Intitulés des ecue	ECTS
<b>UE16</b>		<b>Enseignements fondamentaux *</b>	<b>18</b>
3.3.07	1h30+2h	Philosophie générale 2	5
3.3.08	1h30+2h	Philosophie des sciences	5
3.3.09	1h30+1h30	Problèmes et débats du monde contemporain	4
3.3.10	1h30+2h	Enjeux et théories éthiques	4
<b>UE17</b>		<b>Enseignements fondamentaux * ou parcours communication</b>	<b>6</b>
3.3.11	1h30	Philosophie et sciences humaines 3 ou PE	3
3.3.12	1h30	Textes philosophiques en langue étrangère 2	3
<b>UE18</b>		<b>Langue et culture Générale</b>	<b>6</b>
3.0.03	1h30	Langue vivante	3
3.3.13		Stage ou option faculté	3
		<b>Total</b>	<b>30</b>

## L2-L3 RÉCAPITULATIF DES ENSEIGNEMENTS (PHILOSOPHIE)

Les UE signalées par un astérisque comportent une note plancher fixée à 7/20. Pour valider le semestre il est nécessaire que cette note soit atteinte. En outre une UE dont la note plancher n'est pas atteinte ne peut entrer dans la compensation.

# SEMESTRE 3

## UE07 – HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE \*

### 2.3.01 - PHILOSOPHIE DE L'ANTIQUITÉ ET DU MOYEN ÂGE 1

**Enseignante :** ANNE-LAURE THERME

**Volume horaire hebdomadaire :** 1h30+2h

**Programme :**

**Corps et âme (I) : des Présocratiques à Platon**

L'âme (*psychè*) est ce qui différencie un organisme vivant d'un corps inanimé : avant de désigner le siège des facultés sensibles, désirantes et intellectuelles, voire un esprit capable de transcender le corps et de lui survivre, elle se définit d'abord comme principe de vie. Mais comment déterminer la nature de l'âme, et fonder un savoir à son propos, alors qu'elle est inobservable en tant qu'objet ? La démarche se fait nécessairement spéculative, inaugurant un débat métaphysique qui ne cessera de se déployer à travers l'histoire de la philosophie. Le cours sera construit en deux temps : au premier semestre, on explorera la façon dont Platon développe sa conception d'une âme immatérielle et immortelle enfermée dans la prison du corps, en rupture avec les matérialismes présocratiques qui en faisaient un élément physique du cosmos. On confrontera ainsi les matérialismes présocratiques au dualisme platonicien, en s'interrogeant sur les ontologies et les enjeux éthiques qu'ils engagent.

#### BIBLIOGRAPHIE SÉLECTIVE

##### **Textes anciens (traductions) :**

Platon, *Phèdre*, traduction Létitia Mouze, Le Livre de Poche (Classiques de la Philosophie), 2007.

Platon, *Phédon*, traduction Monique Dixsaut, GF, Flammarion, 1991.

Platon, *Timée, Critias*, traduction Luc Brisson, GF, Flammarion, 2001.

*Les écoles présocratiques*, édition établie par Jean-Paul Dumont avec la collaboration de Daniel Delattre et Jean-Louis Poirier, Folio essais, Gallimard, 1991 [correspond à l'édition poche de *Les Présocratiques*, Bibliothèque de la Pléiade, NRF, Gallimard, 1988].

##### **Études :**

Bossi, Laura, *Histoire naturelle de l'âme*, PUF, 2003 [Disponible en ligne sur Cairn via la connexion u-pec]

Brisson, Luc, et Fronterotta, Francesco, *Lire Platon*, Quadrige, PUF (Quadrige manuels), 2008.

Droz, Geneviève, *Les mythes platoniciens*, Points, Seuil, 1992.

*Puissances de l'âme, Etudes platoniciennes*, 4 (2007) [En ligne sur OpenEdition Journals <https://doi.org/10.4000/etudesplatoniciennes.883>]

Renaut, Olivier, *Platon et la psychè (Platon et ses prédécesseurs, II)*, *Etudes platoniciennes*, 11 (2014) [En ligne sur OpenEdition Journals <https://doi.org/10.4000/etudesplatoniciennes.423>]

Modalités de contrôle des connaissances		
UE07 Histoire de la philosophie *, 2.3.01 Philosophie de l'Antiquité et du Moyen Âge 1		
1 <sup>re</sup> session	Régime général	Contrôle continu : 75% écrit et 25% oral. 4 évaluation(s) au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2 <sup>e</sup> session		Épreuve orale : 100%

Écrit : commentaire de texte. Oral : exposés.

## 2.3.02 - PHILOSOPHIE MODERNE ET CONTEMPORAINE 1

**Enseignant :** MARTIN DUMONT

**Volume horaire hebdomadaire :** 1h30+2h

**Programme :**

**Le corps et l'esprit. Lecture de *Matière et mémoire***

Dans *Matière et mémoire. Essai sur la relation du corps à l'esprit*, Bergson entend reprendre le problème ancien des relations entre le corps et l'esprit à nouveaux frais. Il s'efforce de voir leur articulation en leur proximité la plus grande, et non à partir des opérations pour lesquelles les différences entre eux sont évidentes, comme la pensée abstraite d'un côté et les réflexes les plus mécaniques de l'autre. Il s'agira au contraire de parcourir la frontière entre ces deux réalités là où elle est la plus ténue, là où le corps est le plus délié et l'esprit le plus ancré dans la matérialité ; c'est pourquoi la mémoire deviendra un enjeu décisif. Il s'agira pour Bergson d'être ici au plus près du sens commun, auquel il s'agit de rendre honneur ; mais comme l'on sait c'est aussi l'ouvrage où Bergson propose ses théories les plus capables de nous décontenancer. À travers cette question centrale des relations du corps et de l'esprit ce sont aussi les questions fondamentales de l'image, de l'action, de la pensée et de l'étendue qui sont abordées. On restituera les grands débats passés auxquels Bergson par-là s'affronte ; et on verra comment ce livre fondateur a donné lieu à des lectures essentielles chez Sartre, Merleau-Ponty, Deleuze. On s'efforcera également d'en montrer les racines et prolongements dans le reste de l'œuvre de Bergson.

### BIBLIOGRAPHIE

Henri Bergson, *Matière et mémoire*, Paris, Puf Quadrige, 2012 [1896].

Henri Bergson, *Essai sur les données immédiates de la conscience*, Paris, Puf Quadrige, 2007 [1889].

Henri Bergson, *L'évolution créatrice*, Paris, Puf Quadrige, 2007 [1907].

Gilles Deleuze, *Le bergsonisme*, Paris, Puf Quadrige, 2007 [1966].

René Descartes, *Méditations métaphysiques*, éd. JM Beyssade, Paris, GF Flammarion, 1992.

Maurice Merleau-Ponty, « Bergson se faisant », *Éloge de la philosophie et autres essais*, Gallimard NRF, 1960.

Jean-Paul Sartre, *L'imagination*, Puf Quadrige, 1994 [1936].

Frédéric Worms, *Bergson ou les deux sens de la vie*, Paris, Puf, 2004.

Frédéric Worms, *Introduction à Matière et mémoire de Bergson*, Paris, Puf, 1997.

Modalités de contrôle des connaissances		
UE07 Histoire de la philosophie *, 2.3.02 Philosophie moderne et contemporaine 1		
1 <sup>re</sup> session	Régime général	Contrôle continu : 75% écrit et 25% oral. 4 évaluation(s) au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2 <sup>e</sup> session		Épreuve orale : 100%

Régime général : deux contrôles en temps limité au milieu et à la fin du semestre (50%), un devoir maison (25%), un exposé (25%).

## 2.3.03 - PHILOSOPHIE GÉNÉRALE 1

**Enseignant :** JEAN-MARIE CHEVALIER

**Volume horaire hebdomadaire :** 1h30+2h

**Programme :**

**L'interprétation**

Beaucoup de choses demandent à être interprétées : un texte, une œuvre musicale, un événement historique, un rêve... On se demandera ce que le processus interprétatif a de commun dans ces différents cas. Plutôt que d'un paradigme logocentré qui a traditionnellement guidé l'herméneutique, on s'appropriera une théorie des signes en général. L'enjeu sera de la situer entre une cécité aux significations et un délire sur-interprétatif, entre le vide de sens et l'absurdité du trop-plein de sens. Que faut-il interpréter, et quelles méthodes permettent de nous garder des sens interdits ?

### BIBLIOGRAPHIE

Davidson, D. *Enquêtes sur la vérité et l'interprétation*, Nîmes, J. Chambon, 1993.

Dennett, D. *La stratégie de l'interprète*, Paris, Gallimard, 1990.

Freud, S. *L'interprétation du rêve*, Paris, Point, 2013.

Künstler, R. « Interprétation (GP) », dans M. Kristanek (dir.), *l'Encyclopédie philosophique*, 2019, <https://encyclo-phil.fr/interpretation-gp>

Peirce, C. S. *Écrits sur le signe*, Paris, Seuil, 2017.

Thouard, D. (éd.) *Herméneutique contemporaine. Comprendre, interpréter, connaître*, Paris, Vrin, 2011.

Vultur, I. *Comprendre. L'herméneutique et les sciences humaines*, Paris, Folio, 2017.

Modalités de contrôle des connaissances		
UE07 Histoire de la philosophie *, 2.3.03 Philosophie générale 1		
1 <sup>re</sup> session	Régime général	Contrôle continu : 75% écrit et 25% oral. 4 évaluation(s) au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Epreuve écrite : 100%
2 <sup>e</sup> session		Epreuve orale : 100%

# UE08 – PHILOSOPHIE APPLIQUÉE \* OU PARCOURS COMMUNICATION

## 2.3.04 - ANALYSE D'UNE ŒUVRE OU PARCOURS PE

**Enseignante :** ARIANNA SFORZINI

**Volume horaire hebdomadaire :** 1h30

**Programme :**

**Freud philosophe ? Les *Cinq leçons sur la psychanalyse* (1910)**

Dans ces leçons prononcées à l'Université Clark aux États Unis en 1909 et publiées en 1910, Freud part du célèbre cas d'hystérie d'Anna O. pour explorer quelques concepts-clés de la théorie et de la technique psychanalytique : les conflits psychiques, le refoulement, le désir, les associations libres, la sexualité infantile, le transfert, l'interprétation des rêves, etc. Notre cours partira de l'analyse détaillée de l'ouvrage, dont des passages seront à lire et à commenter en classe, et de sa genèse dans le contexte historique du début du 20<sup>e</sup> siècle. Nous formulerons ensuite l'hypothèse que l'importance de ces leçons ne se borne pas à l'histoire des sciences humaines mais tient aussi à sa valeur proprement philosophique, en révolutionnant à travers la dynamique conscience/inconscient la réflexion sur l'homme et sur son destin, à la fois individuel, social et historique. Peut-on considérer la psychanalyse, au-delà de sa clinique, comme une forme de pensée philosophique ? Cela impliquera de questionner sa valeur scientifique, entre la fortune de l'approche psychanalytique au 20<sup>e</sup> siècle et les attaques récentes contre cette « pseudoscience » d'un point de vue médical et épistémologique.

### BIBLIOGRAPHIE

- Anzieu D., *L'auto-analyse de Freud et la découverte de la psychanalyse*, Paris, PUF, 1975.
- Bercherie P., *Les fondements de la clinique. Histoire et structure du Savoir psychiatrique*, Paris, Seuil, 1980.
- Freud S., *Cinq leçons sur la psychanalyse*. Suivi de : *Contribution à l'histoire du mouvement psychanalytique*, Paris, Payot, 2015.
- Gribinski M., Ludin J., *La technique analytique. Une archéologie*, Paris, PUF, 2022.
- Laplanche J., Pontalis J.-B., *Vocabulaire de la psychanalyse*, Paris, PUF, 2007.
- Mazurel H., *L'inconscient ou l'oubli de l'histoire*, Paris, La Découverte, 2021.
- Meyer C. (dir.), *Le livre noir de la psychanalyse (Vivre, penser et aller mieux sans Freud)*, Paris, Les Arènes, 2005.
- Moscovici S., *La psychanalyse, son image et son public*, Paris, PUF, 2004.
- Perron R., *Histoire de la psychanalyse*, Paris, PUF, « Que sais-je ? », 2009.
- Quinodoz J.-M., *Lire Freud*, Paris, PUF, 2004.
- Quinodoz J.-M., *Sigmund Freud*, Paris, PUF, « Que sais-je ? », 2015.
- Roudinesco E., *Sigmund Freud en son temps et dans le nôtre*, Paris, Seuil, 2014.
- Whyte L., *L'inconscient avant Freud*, Paris, Payot, 1979.
- Zaretsky E., *Le Siècle de Freud. Une histoire sociale et culturelle de la psychanalyse*, Paris, Albin Michel, 2008.

Modalités de contrôle des connaissances UE08 Philosophie appliquée * ou parcours communication, 2.3.04 Analyse d'une œuvre ou parcours PE		
<b>1<sup>re</sup> session</b>	Régime général	Contrôle continu : 50% écrit et 50% oral. 2 évaluation(s) au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
<b>2<sup>e</sup> session</b>		Épreuve orale : 100%

## 2.3.05 - PHILOSOPHIE ET SCIENCES HUMAINES 1

**Enseignante** : CLARA ROESSLE

**Volume horaire hebdomadaire** : 1h30

**Programme** :

Épistémologie **des sciences humaines et sociales**

L'apparition des sciences humaines au XIX<sup>e</sup> siècle (histoire, économie politique, sociologie, droit, science politique, psychologie, etc.) interroge le paradigme de la science dans la mesure où elles ouvrent un champ de réflexion distinct des sciences de la nature, en se donnant les phénomènes humains proprement dits pour objets d'étude. Si la science vise à déterminer un ensemble de lois ou de régularités, est-il possible d'envisager les faits humains avec cette même rigueur, ou cela nous oblige-t-il à redéfinir notre concept de science ? Ce cours vise à rendre compte de l'émergence de ces sciences nouvelles, en étudiant leur histoire et leur développement, ainsi qu'en examinant leur méthodologie. Il s'agira donc de s'appuyer sur les textes fondateurs qui ont défini pour ces différentes disciplines non seulement leurs enjeux spécifiques mais également le cadre de leur exercice.

Modalités de contrôle des connaissances UE08 Philosophie appliquée * ou parcours communication, 2.3.05 Philosophie et sciences humaines 1		
<b>1<sup>re</sup> session</b>	Régime général	Contrôle continu : 50% écrit et 50% oral. 2 évaluation(s) au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
<b>2<sup>e</sup> session</b>		Épreuve orale : 100%

## UE09 – OUTILS

### 2.0.01 - LANGUE VIVANTE

**Volume horaire hebdomadaire :** 1h30

**Programme :**

Tous les étudiants inscrits à la Faculté suivent une Langue Vivante (à choisir dans le livret LANSAD).

NB : Les étudiants inscrits en licence d'allemand, d'espagnol et d'anglais s'inscrivent dans des cours spécifiques qui leur sont réservés : **langue de spécialité hors LANSAD** ; les renseignements seront donnés lors des réunions de début d'année et affichés au secrétariat de licence 1. Ils choisissent leur deuxième langue en LANSAD.

**Qu'est-ce que le LANSAD ?**

Il s'agit des langues vivantes (LV) obligatoires. Le LANSAD a pour objectifs l'apprentissage de la langue et l'étude de la culture (littérature, civilisation, arts) des pays concernés. Cet enseignement s'adresse à tous les étudiants inscrits à la Faculté des lettres, langues et sciences humaines. Dans tous les cursus, une ou deux langues sont obligatoires. Celles-ci, une fois choisies, devront être suivies pendant les 6 semestres de licence, selon la progression établie pour chaque LV de semestre en semestre (voir modalités précises dans les rubriques propres à chaque LV).

**Attention : en aucun cas vous ne pouvez changer de langue d'un semestre à l'autre, et d'une année à l'autre.**

Les langues proposées sont : Allemand, Anglais, Arabe, Espagnol, Italien (non débutant).

**Bon à savoir**

> Avant le début de chaque semestre, l'inscription, ou la réinscription, dans les groupes est obligatoire, quel que soit le régime de l'étudiant (général ou dérogatoire).

> Pour les étudiants en régime général, l'assiduité est obligatoire et rigoureusement contrôlée par les enseignants ; au-delà de 20% d'absences aux séances TD, le contrôle continu ne pourra être validé. En d'autres termes 3 absences = 0 au contrôle continu.

Voir le livret LANSAD pour plus de détails.

### 2.0.04 - UE D'OUVERTURE

**Volume horaire hebdomadaire :** 1h30

**Programme :**

Précisions sur l'organisation et le contrôle de cet ECUE fournies à la rentrée, disponibles sur le site de l'université « Catalogue des options transversales », ainsi que dans les secrétariats. Voir le catalogue en ligne des options Transversales sur le site de l'université, ainsi que le dépliant.

Parcours Enseignement du 1<sup>er</sup> degré : l'option T est à choisir dans les options de préprofessionnalisation (même catalogue).

# SEMESTRE 4

## UE10 – HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE \*

### 2.3.06 - PHILOSOPHIE DE L'ANTIQUITÉ ET DU MOYEN ÂGE 2

**Enseignante :** ANNE-LAURE THERME

**Volume horaire hebdomadaire :** 1h30+2h

**Programme :**

**Corps et âme (II) : Aristote**

L'examen des conceptions antiques de l'âme, initié au premier semestre avec les Présocratiques et Platon, se poursuivra par l'analyse du *Traité de l'âme* d'Aristote et du changement de paradigme qui y est proposé : avec sa théorie hylémorphique, qui fait de l'âme la *forme* de l'être vivant dont le corps est matière, Aristote s'efforce de comprendre le vivant dans l'unité d'une définition universelle sans sacrifier à sa diversité, réintroduisant par là le domaine de la psychologie dans celui de la physique. Une lecture suivie du traité aristotélicien permettra d'en saisir l'originalité, en le confrontant aux théories de ses prédécesseurs dont il prétend résoudre et dépasser les apories.

#### BIBLIOGRAPHIE SÉLECTIVE

##### Textes anciens (traductions) :

Aristote, *De l'âme*, traduction Richard Bodéüs, GF, Flammarion, 1993.

Aristote, *Petits traités d'histoire naturelle*, traduction Pierre-Marie Morel, GF, Flammarion, 1999.

##### Études :

Bossi Laura, *Histoire naturelle de l'âme*, PUF, 2003 [Disponible en ligne sur Cairn via la connexion u-pec]

Corcilius Klaus, « De l'âme », *Lire Aristote*, Enrico Berti et Michel Crubellier (éd.), Quadrige, PUF (Quadrige manuels), 2016.

Demange Dominique, « La « définition » aristotélicienne de l'âme », *Le Philosophoïre*, 2003/3 (n° 21), p. 65-85. [En ligne : DOI : 10.3917/phoir.021.0065. URL : <https://www.cairn.info/revue-le-philosophoïre-2003-3-page-65.htm>]

Romeyer Dherbey Gilbert (éd.), *Corps et âme. Sur le De Anima d'Aristote*. Études réunies par Cristina Viano, Vrin, 1996.

Modalités de contrôle des connaissances UE10 Histoire de la philosophie *, 2.3.06 Philosophie de l'Antiquité et du Moyen Âge 2		
1 <sup>re</sup> session	Régime général	Contrôle continu : 75% écrit et 25% oral. 4 évaluation(s) au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2 <sup>e</sup> session		Épreuve orale : 100%

Écrit : commentaire de texte. Oral : exposés.

## 2.3.07 - PHILOSOPHIE MODERNE ET CONTEMPORAINE 2

**Enseignant :** ROBERTO POMA

**Volume horaire hebdomadaire :** 1h30+2h

**Programme :**

**Le corps**

Bien que le corps soit une évidence constitutive de l'existence humaine, la réponse à la question « qu'est-ce qu'un corps ? » est loin d'être aisée. Qu'on le considère comme une donnée biologique ou comme une construction sociale, comme une chair désirante ou comme le socle mouvant de l'identité personnelle, le corps échappe à toute tentative de réductionnisme. Partant de ce constat, nous allons dans un premier temps mettre l'accent sur la variété et la complexité des discours sur le corps dans la philosophie moderne et contemporaine.

Les séances de TD nous donneront l'occasion d'étudier quelques questions particulières issues du domaine médical et de la sphère de la santé (don d'organes, transsexualisme, dopage, stigmates, enhancement, la naissance, la mort, etc.) afin de mettre en évidence le statut extrêmement complexe du corps humain et les problématiques philosophiques, éthiques, juridiques et théologiques qui en découlent.

### BIBLIOGRAPHIE

Descartes, René, *Les Passions de l'âme*, 1649.

Hobbes, Thomas, *De corpore*, 1655.

Spinoza, Baruch, *Éthique*, 1677.

Leibniz, Gottfried Wilhelm, *La Monadologie*, 1714.

Hegel, Georg Wilhelm Friedrich, *Esthétique*, 1835.

Schopenhauer, Arthur, *Le Monde comme volonté et comme représentation*, 1819-1844.

Nietzsche, Friedrich, *Ainsi parlait Zarathoustra*, 1885.

Bergson, Henri, *Matière et Mémoire*, 1896.

Merleau-Ponty, Maurice, *Phénoménologie de la perception*, 1945.

Foucault, Michel, *Le Corps utopique*, 1966.

Damasio, Antonio, *L'Erreur de Descartes*, 1994.

À consulter :

Boëtsch, Gilles et Andrieux, Bernard (éd.), *Dictionnaire du corps*, Paris, CNRS éditions, 2008.

Marzano, Michela (éd.), *Dictionnaire du corps*, Paris, PUF, 2007.

Modalités de contrôle des connaissances UE10 Histoire de la philosophie *, 2.3.07 Philosophie moderne et contemporaine 2		
1 <sup>re</sup> session	Régime général	Contrôle continu : 75% écrit et 25% oral. 4 évaluation(s) au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2 <sup>e</sup> session		Épreuve orale : 100%

## 2.3.08 - ESTHÉTIQUE

**Enseignante :** ARIANNA SFORZINI

**Volume horaire hebdomadaire :** 1h30+2h

**Programme :**

**La beauté et ses formes. Parcours dans la philosophie de l'art**

Parmi les concepts de la tradition philosophique occidentale, le beau est sans doute l'un des plus difficiles à saisir, étant constitutivement ouvert et polysémique. Une dimension subjective y est essentiellement en jeu : le beau est tel tout d'abord pour un sujet donné – faut-il pour cela se résigner à un relativisme radical du jugement esthétique sur la beauté ? L'art contemporain, avec sa contestation des impératifs formels et sa désorientation radicale du regard artistique, a rendu encore plus difficile l'usage du concept du beau dans la réflexion esthétique. Or le beau n'est pas seulement une propriété du réel, des « choses belles » : c'est aussi une force d'attraction, un pouvoir de séduction qui embrase le désir subjectif et que la philosophie occidentale n'a eu de cesse d'essayer de définir dans son mouvement sous différentes notions (éros, agape, etc.). La beauté a longtemps été une valeur autant esthétique que morale, se liant à l'histoire du concept de bien : le beau est ce qui est digne non seulement d'être regardé, mais aussi d'être aimé et recherché.

L'objectif du cours est de parcourir dans un premier temps l'histoire de la notion philosophique de beau, sur trois axes fondamentaux : le beau classique (de l'Antiquité à l'âge classique) ; le beau esthétique (18<sup>e</sup>-19<sup>e</sup> siècle) ; le beau impossible (le monde contemporain). Nous nous pencherons dans un deuxième temps sur des exemples tirés de l'art du 20<sup>e</sup> et 21<sup>e</sup> siècle pour poser une question décisive dans la « société des images » dans laquelle nous vivons : peut-on vraiment se passer du beau dans les arts, et quelles valeurs véhiculent encore aujourd'hui les formes jugées « belles » ?

### BIBLIOGRAPHIE

- Arasse D., *On n'y voit rien*, Paris, Gallimard, « Folio », 2003.  
L'Atelier d'esthétique, *Esthétique et philosophie de l'art*, De Boeck, 2002.  
Baudrillard J., *La société de consommation*, Paris, Gallimard, « Folio », 1997.  
Danto A., *L'art contemporain et la clôture de l'histoire*, Paris, Vrin, 2000.  
Danto A., *The Abuse of Beauty*, Chicago, Open Court, 2003.  
Foster H., *Le retour du réel*, Bruxelles, La lettre volée, 2005.  
Kant I., *Critique de la faculté de juger*, Paris, Flammarion, 2015.  
Lacoste J., *Qu'est-ce que le beau ? Les aventures de l'esthétique*, Bordas, 2003.  
Platon, *Le Banquet*, L. Brisson (trad.), Paris, Flammarion, 2016.  
Platon, *Phèdre*, L. Brisson (trad.), Paris, Flammarion, 2006.  
Riout D., *Qu'est-ce que l'art moderne ?*, Paris, Gallimard, « Folio », 2000.  
Vigarello G., *Histoire de la beauté. Le corps et l'art d'embellir*, Paris, Seuil, 2014.  
Vitruve, *De l'Architecture*, Paris, Les Belles Lettres, 2015.  
Winckelmann J. J., *Pensées sur l'imitation des œuvres grecques en peinture et en sculpture*, Paris, Allia, 2005.

Modalités de contrôle des connaissances		
UE10 Histoire de la philosophie *, 2.3.08 Esthétique		
1 <sup>re</sup> session	Régime général	Contrôle continu : 75% écrit et 25% oral. 4 évaluation(s) au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2 <sup>e</sup> session		Épreuve orale : 100%

# UE11 – ANALYSE PHILOSOPHIQUE OU PARCOURS COMMUNICATION

## 2.3.09 - PHILOSOPHIE DE LA CONNAISSANCE

**Enseignant :** JACQUES-HENRI VOLLET

**Volume horaire hebdomadaire :** 1h30+1h30

**Programme :**

**Nature, source et valeur de la connaissance**

En quoi consiste la connaissance ? Comment peut-on l'obtenir ? Pourquoi la désirer ? Afin de tenter de répondre à ces questions, nous examinerons les principaux problèmes qu'elles soulèvent dans la philosophie contemporaine de la connaissance (en particulier le problème de Gettier, du scepticisme, et de la valeur de la connaissance). Nous étudierons les approches principales qui ont été développées pour y répondre (épistémologie des vertus, connaissance d'abord, ...). Nous soulignerons les distinctions fondamentales structurant les débats (fondationnalisme / cohérentisme ; internalisme / externalisme ; contextualisme / invariantisme ; faillibilisme / infaillibilisme, ...).

### BIBLIOGRAPHIE

Dutant, Julien, *Qu'est-ce que la connaissance ?*, Vrin, 2010.

Engel, Pascal, *Va savoir ! De la Connaissance en général*, Herman, 2007.

Platon, *Théétète*, GF-Flammarion, 2016.

Pritchard, Duncan, *What is this thing called knowledge ?*, Routledge, 2014.

Sarzano, Melanie, « Connaissance (gp) », *L'encyclopédie philosophique*, URL : <http://encyclophilo.fr/connaissance-gp/>

Modalités de contrôle des connaissances		
UE11 Analyse philosophique ou parcours communication, 2.3.09 Philosophie de la connaissance		
1 <sup>re</sup> session	Régime général	Contrôle continu : 75% écrit et 25% oral. 4 évaluation(s) au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2 <sup>e</sup> session		Épreuve orale : 100%

## 2.3.10 - PHILOSOPHIE DES SCIENCES HUMAINES 2 OU PE

**Enseignante :** CÉLINE MARTY

**Volume horaire hebdomadaire :** 1h30

**Programme :**

**Épistémologie des sciences humaines et sociales**

Comment se fonde la scientificité des sciences humaines (ethnologie, anthropologie, histoire, économie politique, sociologie, droit, science politique, psychologie, etc.) par différence avec celle des sciences naturelles ? Alors que ces dernières sont censées établir des lois capables de prévoir des phénomènes, les sciences humaines peuvent-elles appréhender les phénomènes humains de la même manière ? Dans quelle mesure l'exigence de scientificité a-t-elle conduit les sciences humaines à transformer leur paradigme (structuralisme), leurs méthodes (quantification, modélisation) et leurs objets ? Ce cours vise à étudier les fondements de ces sciences (par les textes fondateurs) et les grands débats méthodologiques qui les traversent encore aujourd'hui.

## BIBLIOGRAPHIE

Florence Hulak et Charles Girard, *Philosophie des sciences humaines*. Tome 1 : *Concepts et problèmes*, Vrin, 2012. Tome 2 : *Méthodes et objets*, Vrin, 2018.

Modalités de contrôle des connaissances		
UE11 Analyse philosophique ou parcours communication, 2.3.10 Philosophie des sciences humaines 2 ou PE		
1 <sup>re</sup> session	Régime général	Contrôle continu : 50% écrit et 50% oral. 2 évaluation(s) au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2 <sup>e</sup> session		Épreuve orale : 100%

En contrôle continu, des fiches de lecture tout au long de l'année (25%), un exposé oral ou un commentaire écrit (25%), et un devoir sur table à la fin du semestre (50%).

## UE12 – OUTILS

### 2.0.02 - INFORMATIQUE APPLIQUÉE

**Enseignant(s)** : Hélène D'HERVÉ, MATTHIAS TRIBOY

**Volume horaire hebdomadaire** : 2h

**Programme** :

Voir partie « Précisions sur les enseignements transversaux »

**Modalités spécifiques au régime dérogatoire.** Les étudiants inscrits en régime dérogatoire prennent contact dès l'acceptation de leur inscription en régime dérogatoire avec le référent TICE de la Faculté qui leur ouvre un cours sur Eprel leur permettant de préparer au mieux cette ECUE. Ils seront convoqués par le service des examens pour un DST de deux heures en fin de semestre.

**Contact pour les enseignements TICE L1**

Enseignant référent TICE faculté LLSH : Matthias TRIBOY, campus centre, bâtiment i, bureau i3 119, [matthias.triboy@u-pec.fr](mailto:matthias.triboy@u-pec.fr)

Secrétariat de licence 1<sup>re</sup> année campus centre, bâtiment i, bureau i2 112, [sec.licence1-llsh@u-pec.fr](mailto:sec.licence1-llsh@u-pec.fr)

Modalités de contrôle des connaissances UE12 Outils, 2.0.02 Informatique appliquée		
<b>1<sup>re</sup> session</b>	Régime général	Contrôle continu : 100% écrit. 2 évaluation(s) au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
<b>2<sup>e</sup> session</b>		Épreuve écrite : 100%

Régime général : contrôle continu en TD, deux travaux (minimum) évalués dont un en semaine 13.

Régime dérogatoire : DST semaine 13, durée 2 heures.

2<sup>e</sup> session : Épreuve pratique, durée 2 heures.

## 2.0.03 - LANGUE VIVANTE

**Volume horaire hebdomadaire :** 1h30

**Programme :**

Tous les étudiants inscrits à la Faculté suivent une Langue Vivante (à choisir dans le livret LANSAD).

NB : Les étudiants inscrits en licence d'allemand, d'espagnol et d'anglais s'inscrivent dans des cours spécifiques qui leur sont réservés : **langue de spécialité hors LANSAD** ; les renseignements seront donnés lors des réunions de début d'année et affichés au secrétariat de licence 1. Ils choisissent leur deuxième langue en LANSAD.

**Qu'est-ce que le LANSAD ?**

Il s'agit des langues vivantes (LV) obligatoires. Le LANSAD a pour objectifs l'apprentissage de la langue et l'étude de la culture (littérature, civilisation, arts) des pays concernés. Cet enseignement s'adresse à tous les étudiants inscrits à la Faculté des lettres, langues et sciences humaines. Dans tous les cursus, une ou deux langues sont obligatoires. Celles-ci, une fois choisies, devront être suivies pendant les 6 semestres de licence, selon la progression établie pour chaque LV de semestre en semestre (voir modalités précises dans les rubriques propres à chaque LV).

**Attention : en aucun cas vous ne pouvez changer de langue d'un semestre à l'autre, et d'une année à l'autre.**

Les langues proposées sont : Allemand, Anglais, Arabe, Espagnol, Italien (non débutant).

**Bon à savoir**

> Avant le début de chaque semestre, l'inscription, ou la réinscription, dans les groupes est obligatoire, quel que soit le régime de l'étudiant (général ou dérogatoire).

> Pour les étudiants en régime général, l'assiduité est obligatoire et rigoureusement contrôlée par les enseignants ; au-delà de 20% d'absences aux séances TD, le contrôle continu ne pourra être validé. En d'autres termes 3 absences = 0 au contrôle continu.

Voir le livret LANSAD pour plus de détails.

# SEMESTRE 5

## UE13 – ENSEIGNEMENTS FONDAMENTAUX \*

### 3.3.01 - PHILOSOPHIE MORALE

**Enseignant :** CÉLINE MARTY

**Volume horaire hebdomadaire :** 1h30+2h

**Programme :**

**Qu'est-ce que l'autonomie ?**

Le sujet moral est présupposé libre et responsable de ses choix et actes. L'idéal d'autonomie correspond à la possibilité pour le sujet - individuel ou collectif - de se gouverner lui-même en édictant ses normes morales. Mais comment se fonde, se réalise et se pratique cette autonomie ? Dans l'éthique grecque, elle appelle la maîtrise des désirs et des jugements pour atteindre l'ataraxie, absence de troubles - ce qui indique que le monde peut troubler l'autonomie. La raison suffit-elle à écarter ces difficultés ? La possibilité d'autonomie varie-t-elle selon les sujets et les situations ? Quelles sont les conditions matérielles d'une autonomie individuelle et collective ? Nous verrons qu'il ne s'agit pas seulement d'une problématique morale mais qu'elle appelle une réflexion sur l'autonomie politique et les conditions matérielles d'une existence morale.

#### BIBLIOGRAPHIE

Aristote, *Éthique à Nicomaque*

Épictète, *Manuel*

Jean-Jacques Rousseau, *Discours sur l'origine et les fondements des inégalités parmi les hommes*

Jean-Jacques Rousseau, *Du contrat social*

Emmanuel Kant, *Fondation de la métaphysique des mœurs*

Simone de Beauvoir, *Pour une morale de l'ambiguïté*

André Gorz, *Le Traître*

André Gorz, *Écologie et politique* suivi de *Écologie et liberté*

Cornélius Castoriadis, *De l'écologie à l'autonomie*

Aurélien Berlan, *Terre et liberté*

Geneviève Pruvost, *Quotidien politique*

Modalités de contrôle des connaissances UE13 Enseignements fondamentaux *, 3.3.01 Philosophie morale		
<b>1<sup>re</sup> session</b>	Régime général	Contrôle continu : 75% écrit et 25% oral. 4 évaluation(s) au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
<b>2<sup>e</sup> session</b>		Épreuve orale : 100%

Exposés à partir des textes étudiés en cours (50%) et devoir de 4h sur table (50%) sur un sujet de réflexion en rapport avec le cours.

## 3.3.02 - PHILOSOPHIE POLITIQUE

**Enseignant :** FLORENT GUÉNARD

**Volume horaire hebdomadaire :** 1h30+2h

**Programme :**

**Politique et religion : la question de la tolérance**

Le problème des relations entre religion et politique se pose lorsque l'Église et l'État sont suffisamment séparés pour se considérer comme des autorités autonomes et cependant encore suffisamment liés l'une à l'autre pour vouloir empiéter sur leur domaine respectif. Dans ce cours, nous étudierons ce qu'on nomme le problème théologico-politique en nous concentrant sur la pensée politique des 17<sup>ème</sup> et 18<sup>ème</sup> siècle et sur les auteurs qui, au sein du contractualisme, ont tenté de le résoudre. Nous insisterons particulièrement sur la question de la tolérance qui suppose une désintringation du politique et du religieux.

Les TD consisteront en exposés sur des extraits qui seront proposés lors de la première séance.

### BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

Primaire :

Hobbes, *Léviathan*, trad. G. Mairet, Paris, Gallimard, Folio, 2000.

Locke, *Le Second Traité du gouvernement*, trad. J.-F. Spitz, Paris, Puf, 1994 ; *Lettre sur la tolérance et autres textes*, trad. Jean Le Clerc et J.-F. Spitz, Paris, GF-Flammarion, 1992.

Montesquieu, *L'Esprit des lois*, Paris, GF-Flammarion, 1979.

Rousseau, *Du Contrat social*, Paris, GF-Flammarion, 2001.

Voltaire, *Dictionnaire philosophique*, Paris, GF-Flammarion, 1964.

Secondaire :

Marc-Antoine Dilhac, *La Tolérance, un risque pour la démocratie ?*, Paris, Vrin, 2014.

Claude Lefort, « Permanence du théologico-politique ? », dans *Essais sur le politique 19<sup>e</sup>-20<sup>e</sup> siècle*, Paris, Seuil, 1986, p. 275-329.

Paul Ricoeur, *Lectures 1. Autour du politique*, Paris, Seuil, 1999.

*La tolérance*, textes choisis et présentés par Julie Saada-Gendron, Paris, GF-Flammarion, 1990.

Modalités de contrôle des connaissances		
UE13 Enseignements fondamentaux *, 3.3.02 Philosophie politique		
1 <sup>re</sup> session	Régime général	Contrôle continu : 75% écrit et 25% oral. 4 évaluation(s) au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2 <sup>e</sup> session		Épreuve orale : 100%

## 3.3.03 - HISTOIRE DES SCIENCES

**Enseignants :** ROBERTO POMA et CLARA ROESSLE

**Volume horaire hebdomadaire :** 1h30+1h30

**Programme :**

**La Nature**

Le cours porte sur l'histoire des multiples usages des termes « nature », « naturel », « surnaturel » et « contre-nature » dans les domaines scientifique, philosophique, politique et religieux. Après avoir étudié les sept principaux sens du terme « nature » dans l'histoire des sciences, nous allons nous pencher sur quelques exemples historiques mettant en évidence la complexité et l'ambiguïté de son usage. Le CM vise à fournir les bases d'une histoire critique du concept de nature en s'attaquant aux sujets les plus généraux : la cosmologie, la loi de nature, le vitalisme, le mécanisme, le miracle, le monstre, la technique.

Les séances de TD proposent d'analyser des théories, des expériences, des cas précis ou des 'affaires' dans l'histoire des sciences à partir d'ouvrages de référence ou d'articles scientifiques. Cette enquête nous permettra de mener une réflexion autour du concept de « science » en tant que tel afin de remettre en question l'image désincarnée et impartiale de ses pratiques et de ses méthodes. Nous interrogerons des concepts-clefs du faire science tels que l'observation, l'objectivité, l'expérience à partir des travaux critiques de philosophes, historiens et sociologues des sciences contemporains.

## BIBLIOGRAPHIE

François Dagognet, *Considérations sur l'idée de nature*, Vrin, 1990.  
 Jean Céard, *La nature et les prodiges*, Droz, 2008.  
 Jean Ehrard, *L'idée de nature en France dans la première moitié du XVIIIe siècle*, Albin Michel, 1994.  
 Isabelle Stengers, *L'invention des sciences modernes*, Flammarion, 1995.  
 Lorraine Daston, *Une histoire de l'objectivité scientifique*, Edition de l'EHESS, 1998.  
 Thomas Kuhn, *La structure des révolutions scientifiques*, Flammarion, 1983.  
 Bruno Latour, *Nous n'avons jamais été modernes*, La découverte, 1995.

Modalités de contrôle des connaissances UE13 Enseignements fondamentaux *, 3.3.03 Histoire des sciences		
1 <sup>re</sup> session	Régime général	Contrôle continu : 75% écrit et 25% oral. 4 évaluation(s) au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2 <sup>e</sup> session		Épreuve orale : 100%

Deux épreuves en temps limité, au milieu et à la fin du semestre (50%), un dossier écrit sur un sujet au choix (25%), un exposé sur le dossier (25%).

## UE14 – ENSEIGNEMENTS FONDAMENTAUX \* OU PARCOURS COMMUNICATION

### 3.3.04 - LOGIQUE ET PHILOSOPHIE DU LANGAGE

**Enseignant :** JEAN-MARIE CHEVALIER  
**Volume horaire hebdomadaire :** 1h30+2h  
**Programme :**  
**Logique et raisonnement**

Il est commun de caractériser le bon raisonnement comme un raisonnement « logique ». L'objectif de ce cours est de s'interroger sur cette caractérisation. Nous considérerons les différents types de raisonnement (déductif, inductif, abductif, raisonnement théorique, raisonnement pratique) ainsi que les différents critères possibles pouvant caractériser un bon raisonnement (validité, pertinence, etc.). Nous nous interrogerons sur le statut des vérités logiques et nous discuterons la relation entre les raisons et le raisonnement.

## BIBLIOGRAPHIE

G. Harman, *Changer d'idées : les principes du raisonnement*, trad. J.-M. Chevalier, Ithaque, 2017.

Modalités de contrôle des connaissances UE14 Enseignements fondamentaux * ou parcours communication, 3.3.04 Logique et philosophie du langage		
1 <sup>re</sup> session	Régime général	Contrôle continu : 75% écrit et 25% oral. 4 évaluation(s) au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2 <sup>e</sup> session		Épreuve orale : 100%

## 3.3.05 - TEXTES PHILOSOPHIQUES EN LANGUE ÉTRANGÈRE OU PE

**Enseignant :** ROMAIN MOLLARD

**Volume horaire hebdomadaire :** 1h30

**Programme :**

**William James, *Conceptions philosophiques et résultats pratiques***

William James est un philosophe et psychologue souvent caricaturé mais dont les textes sont en général d'une plus grande finesse qu'il peut sembler à une lecture superficielle. Le texte daté de 1898 que nous lirons est à même d'éclairer les enjeux de textes ultérieurs importants tels *Le pragmatisme* ou *Les variétés de l'expérience religieuse* et de les replacer dans le contexte de discussions philosophiques autour de la naissance du pragmatisme que James entretient avec les grands esprits de son temps. Il démontre aussi les qualités de style d'un grand écrivain.

### BIBLIOGRAPHIE

William James, *Philosophical Conceptions and Practical Results*, 1898. Texte aisément trouvable en ligne.

William James, *Psychologie de la croyance et autres essais pragmatistes*, Editions Cécile Defaut, 2010.

William James, *Le pragmatisme, un nouveau nom pour d'anciennes manières de penser*, Flammarion, 2022.

Romain Mollard, *William James, Vie et pensée*, Kimè, 2020.

Modalités de contrôle des connaissances UE14 Enseignements fondamentaux * ou parcours communication, 3.3.05 Textes philosophiques en langue étrangère ou PE		
1 <sup>re</sup> session	Régime général	Contrôle continu : 50% écrit et 50% oral. 2 évaluation(s) au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2 <sup>e</sup> session		Épreuve orale : 100%

En contrôle continu, des fiches de lecture tout au long de l'année (25%), un exposé oral ou un commentaire écrit (25%), et un devoir sur table à la fin du semestre (50%).

## UE15 – OUTILS

### 3.0.01 - LANGUE VIVANTE

**Volume horaire hebdomadaire :** 1h30

**Programme :**

Tous les étudiants inscrits à la Faculté suivent une Langue Vivante (à choisir dans le livret LANSAD).

NB : Les étudiants inscrits en licence d'allemand, d'espagnol et d'anglais s'inscrivent dans des cours spécifiques qui leur sont réservés : **langue de spécialité hors LANSAD** ; les renseignements seront donnés lors des réunions de début d'année et affichés au secrétariat de licence 1. Ils choisissent leur deuxième langue en LANSAD.

**Qu'est-ce que le LANSAD ?**

Il s'agit des langues vivantes (LV) obligatoires. Le LANSAD a pour objectifs l'apprentissage de la langue et l'étude de la culture (littérature, civilisation, arts) des pays concernés. Cet enseignement s'adresse à tous les étudiants inscrits à la Faculté des lettres, langues et sciences humaines. Dans tous les cursus, une ou deux langues sont obligatoires. Celles-ci, une fois choisies, devront être suivies pendant les 6 semestres de licence, selon la progression établie pour chaque LV de semestre en semestre (voir modalités précises dans les rubriques propres à chaque LV).

**Attention : en aucun cas vous ne pouvez changer de langue d'un semestre à l'autre, et d'une année à l'autre.**

Les langues proposées sont : Allemand, Anglais, Arabe, Espagnol, Italien (non débutant).

**Bon à savoir**

> Avant le début de chaque semestre, l'inscription, ou la réinscription, dans les groupes est obligatoire, quel que soit le régime de l'étudiant (général ou dérogatoire).

> Pour les étudiants en régime général, l'assiduité est obligatoire et rigoureusement contrôlée par les enseignants ; au-delà de 20% d'absences aux séances TD, le contrôle continu ne pourra être validé. En d'autres termes 3 absences = 0 au contrôle continu.

Voir le livret LANSAD pour plus de détails.

### 3.0.05 - UE D'OUVERTURE

**Programme :**

Précisions sur l'organisation et le contrôle de cet ECUE fournies à la rentrée, disponibles sur le site de l'université « Catalogue des options transversales », ainsi que dans les secrétariats. Voir le catalogue en ligne des options Transversales sur le site de l'université, ainsi que le dépliant.

Parcours Enseignement du 1<sup>er</sup> degré : l'option T est à choisir dans les options de préprofessionnalisation (même catalogue).

### 3.3.06 - OPTION FACULTÉ

**Volume horaire hebdomadaire :** 1h30

**Programme :**

Option Faculté (3 ECTS ; 19h30 TD)

Consulter le programme détaillé de ces enseignements dans le « Catalogue des options Faculté » mis en ligne sur le site internet de l'UFR ; se reporter à la partie III. (Précisions sur les enseignements transversaux => Options).

# SEMESTRE 6

## UE16 – ENSEIGNEMENTS FONDAMENTAUX \*

### 3.3.07 - PHILOSOPHIE GÉNÉRALE 2

**Enseignante :** CÉLINE MARTY

**Volume horaire hebdomadaire :** 1h30+2h

**Programme :**

**Philosophie de la nature**

« Protéger la nature », « imiter la nature », « c'est bien naturel », « la nature humaine » : ces expressions témoignent combien la notion de nature, polysémique et ambiguë, est au carrefour de nombreux problèmes métaphysiques, épistémologiques et pratiques (moraux, politiques et artistiques). Ce cours propose un parcours historique des différentes conceptualisations de la nature en philosophie : l'idée de nature comme idée de monde qui décrit et dicte sa place à l'humain chez les antiques ; l'idée de nature humaine pensée comme culture et anti-nature à la modernité ; l'idée d'une nature comme objet maîtrisable et appropriable par l'action humaine à partir du développement de la rationalité technique et scientifique ; et enfin l'idée d'une nature comme milieu de vie et environnement potentiellement à protéger dans la philosophie contemporaine écologique. Nous verrons comment les conceptions de la nature impliquent toujours, en creux, un propos descriptif mais aussi normatif sur l'humain, défini par ses origines naturelles ou son arrachement à celles-ci.

Pour les textes classiques, un exemplier de textes sera distribué en début de semestre. L'usage d'un des manuels indiqués est conseillé, la littérature complémentaire sert d'approfondissement pour une appropriation personnelle de certaines idées mais n'est pas obligatoire.

#### BIBLIOGRAPHIE

Hicham-Stéphane Afeissa (dir.), *Éthique de l'environnement : nature, valeur, respect*, Vrin, 2007

Frank Burbage (dir.), *La nature*, Flammarion, coll « GF », 2013

Anne Dalsuet, *Philosophie et écologie*, Gallimard, 2010

Michel Bosquet / André Gorz, *Écologie et politique* suivi de *Écologie et liberté*, Arthaud poche, 2018

Emilie Hache, *Écologie politique*, Editions Amsterdam, 2012

Ramzig Keucheyan, *La nature est un champ de bataille*, La Découverte, 2018

Dominique Lestel, *Les origines animales de la culture*, Flammarion, 2009

Clément Rosset, *L'anti-nature*, PUF, 2011 (accessible en ligne sur Cairn)

Modalités de contrôle des connaissances UE16 Enseignements fondamentaux *, 3.3.07 Philosophie générale 2		
<b>1<sup>re</sup> session</b>	Régime général	Contrôle continu : 75% écrit et 25% oral. 4 évaluation(s) au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
<b>2<sup>e</sup> session</b>		Épreuve orale : 100%

## 3.3.08 - PHILOSOPHIE DES SCIENCES

**Enseignant :** JACQUES-HENRI VOLLET

**Volume horaire hebdomadaire :** 1h30+2h

**Programme :**

**La philosophie des sciences**

L'objectif de ce cours est de fournir une vision d'ensemble des problèmes discutés dans la philosophie des sciences contemporaines : faut-il être réaliste ou antiréaliste ? Quelle est la relation entre théorie et expérience ? A quelle condition une théorie est-elle scientifique ?

### BIBLIOGRAPHIE

M. Esfeld, *Philosophie des sciences : une introduction*, 3ème éd., PPR, 2017.

Modalités de contrôle des connaissances		
UE16 Enseignements fondamentaux *, 3.3.08 Philosophie des sciences		
1 <sup>re</sup> session	Régime général	Contrôle continu : 75% écrit et 25% oral. 4 évaluation(s) au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2 <sup>e</sup> session		Épreuve orale : 100%

## 3.3.09 - PROBLÈMES ET DÉBATS DU MONDE CONTEMPORAIN

**Enseignant :** JEAN-MARIE CHEVALIER

**Volume horaire hebdomadaire :** 1h30+1h30

**Programme :**

**L'heure de la post-vérité a-t-elle sonné ?**

Ce que l'appellation récente de « post-vérité » désigne serait une ère d'indifférence aux faits. Mais il y a des raisons de douter que ce concept soit bien formé, et même qu'il désigne une réalité minimalement saisissable. On s'interrogera non seulement sur la valeur de la vérité et sur ses ennemis, mais sur sa capacité à s'imposer en dépit des évidences : y a-t-il quelque chose comme un pouvoir de la vérité, une force qui la destinerait à se dévoiler en dépit des obstacles ?

### BIBLIOGRAPHIE

Ferraris, Maurizio, *Postvérité et autres énigmes*, PUF, 2019.

Frankfurt, Harry, *De l'art de dire des conneries*, 10/18, 2006.

Girel, Mathias, *Science et territoires de l'ignorance*, Quae, 2017.

Revault d'Allonnes, Myriam, *La faiblesse du vrai. Ce que la post-vérité fait à notre monde commun*, Seuil, 2018.

Tiercelin, Claudine, *La Post-vérité ou le dégoût du vrai*, Intervalles, 2023.

### TD Lecture de *Vérité et Véracité* de Bernard Williams

On procèdera à la lecture suivie de l'ouvrage de Bernard Williams *Vérité et Véracité. Essai de généalogie*, paru en anglais en 2002. En étudiant les raisons pour lesquelles l'auteur défend l'idée que la valeur de la vérité n'est pas relative, on verra le rôle que l'auteur donne au souci de dire la vérité. L'exactitude et la sincérité seront replacées dans le cadre nietzschéen de leur apparition généalogique.

Williams, Bernard, *Vérité et Véracité. Essai de généalogie*, Gallimard, 2006.

Modalités de contrôle des connaissances		
UE16 Enseignements fondamentaux *, 3.3.09 Problèmes et débat du monde contemporain		
<b>1<sup>re</sup> session</b>	Régime général	Contrôle continu : 75% écrit et 25% oral. 4 évaluation(s) au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
<b>2<sup>e</sup> session</b>		Épreuve orale : 100%

## 3.3.10 - ENJEUX ET THÉORIES ÉTHIQUES

**Enseignant :** FLORENT GUÉNARD

**Volume horaire hebdomadaire :** 1h30+2h

**Programme :**

**Le juste et le bien**

Comment définir ce qui est juste ? Faut-il tenir compte dans cette définition de toutes les doctrines morales qui fondent des communautés d'appartenance ? Ou doit-on estimer que le juste est ce qui est utile à une société ? Ces questions sont classiques, mais elles ont fait l'objet d'un large débat au sein des théories contemporaines de la justice et ont grandement contribué à un renouveau au sein de la philosophie morale. Elles seront l'objet de ce cours, où l'on s'interrogera notamment sur la manière dont Rawls et ceux qui l'ont discuté ont envisagé, à nouveaux frais, nos convictions morales.

Les TD consisteront en exposés sur des extraits qui seront proposés lors de la première séance.

### BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

Primaire :

Mill, John Stuart, *L'utilitarisme* (1861), trad. G. Tanesse, Paris, Champs classiques, 1988.

Rawls John, *Théorie de la justice* (1971), trad. C. Audard, Paris, Seuil, 1987.

Nozick, Robert, *Anarchie, État, utopie* (1974), trad. coll., Paris, PUF, 1988.

Sandel, Michael, *Le libéralisme et les limites de la justice* (1982), trad. J.-F. Spitz, Paris, Seuil, 1999.

Walzer Michael, *Sphères de justice* (1983), trad. P. Engel, Paris, Seuil, 1997.

Secondaire :

Van Parijs, Philippe, *Qu'est-ce qu'une société juste ?*, Paris, Seuil, 1991.

Kymicka, Will, *Les théories de la justice. Une introduction*, trad. M. Saint-Upéry, Paris, La Découverte, 2003.

Modalités de contrôle des connaissances		
UE16 Enseignements fondamentaux *, 3.3.10 Enjeux et théories éthiques		
<b>1<sup>re</sup> session</b>	Régime général	Contrôle continu : 75% écrit et 25% oral. 4 évaluation(s) au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
<b>2<sup>e</sup> session</b>		Épreuve orale : 100%

# UE17 – ENSEIGNEMENTS FONDAMENTAUX \* OU PARCOURS COMMUNICATION

## 3.3.11 - PHILOSOPHIE ET SCIENCES HUMAINES 3 OU PE

**Enseignante :** ARIANNA SFORZINI

**Volume horaire hebdomadaire :** 1h30

**Programme :**

**Comprendre l'esprit : une histoire philosophique de la psychologie**

Depuis le 19<sup>e</sup> siècle une discipline scientifique à part entière s'est constituée sous le nom de psychologie, sous plusieurs facettes qui vont de la psychologie expérimentale aux sciences cognitives, de la psychologie des groupes à la psychanalyse et aux neurosciences. Après un parcours introductif de cette histoire de la psychologie scientifique (et de sa « préhistoire » philosophique qui remonte à la Grèce classique), le cours se proposera d'approfondir un thème qui est particulièrement important pour le débat entre philosophie et sciences humaines : comment comprendre l'action humaine, ses intentions et ses mécanismes lorsqu'elle a lieu à l'intérieur d'une société donnée ? Y a-t-il des lois spécifiques de l'agir de l'homme en tant que membre d'un groupe ? Le comportement de l'individu est-il influencé par autrui ? À travers l'étude et le débat en classe d'une série de textes essentiels de la tradition philosophique, sociologique et psychologique, nous parcourons les expériences fondatrices de la psychologie sociale et nous mettrons à l'épreuve de la philosophie les questions de l'« agentivité », du conformisme, de la responsabilité individuelle et groupale.

### BIBLIOGRAPHIE / FILMOGRAPHIE

Arendt H., *Eichmann à Jérusalem*, Paris, Gallimard, « Folio », 1997.

Asch, S. E., "Effects of group pressure upon the modification and distortion of judgments", in H. Guetzkow (ed.), *Groups, leadership and men*, Pittsburgh, PA, Carnegie Press, p.177-190.

Braunstein J.-F., Pewzner-Apelioig É. (dir.), *Histoire de la psychologie*, Malakoff, Dunod, 2020.

Clervoy P., *L'effet Lucifer. Des bourreaux ordinaires*, Paris, CNRS éditions, 2013.

Delouée S., Lévy A., *Psychologie sociale. Textes fondamentaux anglais et américains*, Malakoff, Dunod, 2010.

Freud S., *Psychologie des foules et analyse du moi*, Paris, Payot, 2012.

Hirschbiegel O., *L'Expérience*, 2001.

Le Bon G., *La psychologie des foules*, Paris, PUF, 2013.

Milgram S., *Expérience sur l'obéissance et la désobéissance à l'autorité*, Paris, Éd. la Découverte, 2017.

Moscovici S., *L'âge des foules*, Paris, Fayard, 2005.

Moscovici S., *La psychanalyse, son image et son public*, Paris, PUF, 2004.

Sherif M. (et al.), *The Robbers Cave Experiment: Intergroup Conflict and Cooperation*, Middletown, Conn., Wesleyan University Press, 1988.

Strasser T., *La vague*, Paris, Pocket, 2009.

Modalités de contrôle des connaissances UE17 Enseignements fondamentaux * ou parcours communication, 3.3.11 Philosophie et sciences humaines 3 ou PE		
1 <sup>re</sup> session	Régime général	Contrôle continu : 75% écrit et 25% oral. 4 évaluation(s) au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2 <sup>e</sup> session		Épreuve orale : 100%

## 3.3.12 - TEXTES PHILOSOPHIQUES EN LANGUE ÉTRANGÈRE 2

**Enseignante :** CÉLINE MARTY

**Volume horaire hebdomadaire :** 1h30

**Programme :**

**Bertrand Russell, “In Praise of Idleness” (1932) and philosophy of work.**

Le texte de Russell est un classique du corpus de la philosophie du travail : d'où vient notre éthique du travail et pourquoi l'oisiveté est-elle condamnée comme un vice moral ? Dans quelle mesure ces représentations sont-elles compatibles avec l'état actuel de la production et des ressources ?

Le cours consiste dans la traduction et le commentaire du texte complet. Une version numérique sera fournie en début de semestre. Plusieurs versions brochées du texte anglais existent (la plus récente In Praise of Idleness: The Classic Essay with a New Introduction by Bradley Trevor Greive, Thomas Dunne Book, 2017). Le commentaire sera l'occasion de soulever les grandes questions de philosophie du travail. Selon l'avancée du cours, d'autres textes anglo-saxons seront traduits et commentés, comme ceux de David Graeber, Kathi Weeks ou Kate Soper.

### BIBLIOGRAPHIE

Bertrand Russell, “In Praise of Idleness”

David Graeber, *Bullshit Jobs : a Theory*, Allen Lane, 2018

Kathi Weeks, *The Problem with work : Feminism, Marxism, Antiwork Politics, and Postwork Imaginaries*, John Hope Franklin Center Book, 2011.

Kate Soper, *Post-Growth Living: For an Alternative Hedonism*. Verso, 2020.

Modalités de contrôle des connaissances UE17 Enseignements fondamentaux * ou parcours communication, 3.3.12 Textes philosophiques en langue étrangère 2		
1 <sup>re</sup> session	Régime général	Contrôle continu : 50% écrit et 50% oral. 2 évaluation(s) au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2 <sup>e</sup> session		Épreuve orale : 100%

# UE18 – LANGUE ET CULTURE GÉNÉRALE

## 3.0.03 - LANGUE VIVANTE

**Volume horaire hebdomadaire :** 1h30

**Programme :**

Tous les étudiants inscrits à la Faculté suivent une Langue Vivante (à choisir dans le livret LANSAD).

NB : Les étudiants inscrits en licence d'allemand, d'espagnol et d'anglais s'inscrivent dans des cours spécifiques qui leur sont réservés : **langue de spécialité hors LANSAD** ; les renseignements seront donnés lors des réunions de début d'année et affichés au secrétariat de licence 1. Ils choisissent leur deuxième langue en LANSAD.

**Qu'est-ce que le LANSAD ?**

Il s'agit des langues vivantes (LV) obligatoires. Le LANSAD a pour objectifs l'apprentissage de la langue et l'étude de la culture (littérature, civilisation, arts) des pays concernés. Cet enseignement s'adresse à tous les étudiants inscrits à la Faculté des lettres, langues et sciences humaines. Dans tous les cursus, une ou deux langues sont obligatoires. Celles-ci, une fois choisies, devront être suivies pendant les 6 semestres de licence, selon la progression établie pour chaque LV de semestre en semestre (voir modalités précises dans les rubriques propres à chaque LV).

**Attention : en aucun cas vous ne pouvez changer de langue d'un semestre à l'autre, et d'une année à l'autre.**

Les langues proposées sont : Allemand, Anglais, Arabe, Espagnol, Italien (à confirmer à la rentrée).

**Bon à savoir**

> Avant le début de chaque semestre, l'inscription, ou la réinscription, dans les groupes est obligatoire, quel que soit le régime de l'étudiant (général ou dérogatoire).

> Pour les étudiants en régime général, l'assiduité est obligatoire et rigoureusement contrôlée par les enseignants ; au-delà de 20% d'absences aux séances TD, le contrôle continu ne pourra être validé. En d'autres termes 3 absences = 0 au contrôle continu.

Voir le livret LANSAD pour plus de détails

## 3.3.13 - STAGE OU OPTION FACULTÉ

# EXPLICATION DES TYPES DE RÉSULTATS EN L2 DE PHILOSOPHIE

## **AJAP** : Ajourné mais Autorisé à Poursuivre

Vous n'avez pas la moyenne générale, mais vous n'avez qu'un semestre de retard, dans lequel vous avez validé au moins 20 ECTS et au moins une UE à note plancher. Vous êtes autorisé à vous inscrire dans l'année suivante (L3), mais vous devez rattraper les matières dans lesquelles vous êtes ajourné.

Il est impossible de passer en 3eme année si la licence 1 n'est pas entièrement validée.

## **NAP** : Non Autorisé à Poursuivre

Vous n'avez pas la moyenne générale et vous avez deux semestres de retard. Vous devez rattraper vos deux semestres de retard car le redoublement est possible, mais vous n'êtes pas autorisé à vous inscrire au semestre suivant.

## **ADM** : Admis

Vous passez automatiquement en année supérieure, même si vous avez moins de 10 de moyenne à certains UE ou ECUE, car vous avez la moyenne globale par compensation.

## DOUBLES LICENCES

### LA DOUBLE LICENCE ALLEMAND-ANGLAIS À L'UPEC

(Responsable Denis Bousch - Directeur du département d'allemand)

Elle est attractive pour tout lycéen désireux de mener en parallèle l'étude de deux langues étrangères, en particulier pour les lycéens issus de classes européennes, de classes bi-langues et de classes préparatoires.

Elle permet aux étudiants d'un bon niveau en allemand et en anglais d'avoir une formation diversifiée fortement axée sur l'apprentissage de deux langues. La formation est résolument tournée vers la connaissance des sociétés germanophones et anglophones actuelles, tout en intégrant les nécessaires connaissances de base concernant l'histoire, la littérature et le système linguistique anglais et allemand. Elle vise à l'utilisation pratique des deux langues dans des contextes professionnels variés.

Elle est un atout supplémentaire dans le cadre d'un stage en contexte professionnel (entreprise allemande ou britannique/américaine, institutions allemandes ou britannique/américaine, notamment).

Elle permet à l'étudiant d'envisager 2 séjours d'études à l'étranger au long de son cursus qui se renforcent et se complètent dans le cadre d'ERASMUS et de l'assistantat notamment.

Elle permet d'accéder à des Masters recherche, d'enseignement ou professionnels, notamment au Master Pro rédaction et traduction de l'UPEC et au Master Enseignement.

Elle correspond à l'évolution actuelle vers des formes de bivalence dans le métier d'enseignant. En effet, dans le secondaire, il est d'ores et déjà courant que des enseignants d'allemand soient amenés à compléter leur service dans leur établissement par des heures d'enseignement non directement liées à leur matière. Le rectorat de Créteil est particulièrement favorable à ce type de licence.

Elle s'intègre parfaitement dans l'offre de formation du département d'allemand, lequel assure la préparation aux concours de l'enseignement : CAPES externe d'allemand, CAPES interne d'allemand, agrégation interne d'allemand, ces deux derniers concours n'étant pas préparés dans les autres universités de Paris et de l'Île-de-France.

Deux parcours sont proposés : un parcours à dominante littéraire un autre à dominante histoire et civilisation.

Il n'existe actuellement aucune autre double licence de ce type dans l'académie de Créteil et plus largement en Île-de-France.

Voir descriptifs et tableaux horaires dans le livret pédagogique L2, L3 Allemand

### LES DOUBLES-LICENCES À BASE D'HISTOIRE

(Responsable : Mireille Touzery - département d'histoire)

La double licence s'adresse à des étudiants motivés, désireux de suivre un double cursus et d'acquérir ainsi deux diplômes en trois ans. La tâche des étudiants est facilitée grâce à un schéma clair :

- des enseignements à suivre obligatoirement ;
- d'autres qui peuvent être communs aux deux cursus ;
- ceux enfin qui font l'objet d'équivalences.

Du fait d'une organisation adaptée qui garantit l'équilibre entre les deux disciplines, la double licence constitue une meilleure chance de réussite. Actuellement, rien n'empêche un étudiant de s'inscrire dans deux filières et certains le font, mais il leur est très difficile de suivre tous les enseignements (emploi du temps trop lourd, chevauchements de cours) et de faire face à la double charge de travail.

## Particularités de ces doubles licences

Parce que l'Histoire est par essence ouverte sur d'autres disciplines, elle se prête particulièrement bien au partenariat. La double licence favorise l'ouverture disciplinaire et, plus généralement, culturelle. Les choix de master (Recherche ou Enseignement ou Professionnel) après la licence sont plus vastes et la maîtrise de deux disciplines facilite l'orientation vers de nombreux secteurs.

Elle augmente les chances d'insertion professionnelle en aidant les étudiants à mûrir un véritable projet personnel et en élargissant l'accès à différents types de concours, nationaux ou internationaux.

Elle offre une préparation privilégiée à tous les concours qui comportent des épreuves de culture générale dotées d'un fort coefficient et des épreuves de langue vivante : les concours d'entrée dans les Instituts d'Études Politiques, dans les Écoles de journalisme, dans les Écoles de bibliothécaires, de documentalistes ou d'archivistes et les concours administratifs. Elle permet aussi d'augmenter les chances de réussite aux concours de l'enseignement : CRPE (enseignement primaire), CAPES (enseignement secondaire), PLP2 (enseignement Lettres-Histoire-Géographie en lycée professionnel), Agrégation. Elle facilite l'accès à des postes à caractère particulier (par exemple, professeur d'histoire-géographie dans les classes dites « européennes »).

Dès la première année, les étudiants suivent un enseignement disciplinaire en langue vivante. Les séjours à l'étranger de type Erasmus sont possibles en double licence et recommandés aux semestres 4 ou 5.

Un double master est possible sur projet précis pour lequel sera établi un contrat pédagogique. Un premier double master sera expérimenté en histoire-science politique à la rentrée 2023 dont les principes de fonctionnement sont les mêmes que ceux de la double licence.

Dans la double licence, l'Histoire peut être combinée avec les disciplines suivantes : Allemand, Anglais, Espagnol, Géographie, Lettres, Philosophie et Sciences politiques.

Attention ! La réussite dans cette filière suppose engagement personnel et disponibilité. Une double licence demande un temps de travail de 40 à 50% supérieur à celui d'une licence monodisciplinaire. Une bonne capacité à organiser son temps et son travail est donc nécessaire pour réaliser, seul ou en groupe, les travaux écrits et oraux demandés.

Lors de la réunion de pré-rentree des doubles licences, chaque étudiant recevra la maquette de formation pour son année, avec le détail des cours. Ce document est à conserver précieusement ! Pour la description du contenu des cours et des évaluations, il faut se reporter au livret de chaque discipline.

Voir le livret des doubles licences en ligne.

# PARCOURS COMMUNICATION

---

## PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Le parcours communication est une filière sélective qui s'adresse aux étudiants inscrits en Allemand, Anglais, Espagnol, Géographie, Histoire, Lettres ou Philosophie à l'UFR des Lettres, Langues et Sciences humaines de l'Université Paris-Est Créteil. Le département de Communication politique et publique propose une initiation progressive aux Sciences de l'information et de la communication à partir de thématiques spécifiques tout en poursuivant sa majeure : les médias et le journalisme (L1), la communication politique et publique (L2), la communication numérique (L3). La première année a pour objectif de permettre aux étudiants d'acquérir une connaissance des enjeux liés aux évolutions des médias et donc de l'articulation entre information et communication. La deuxième année du Parcours sera dédiée à la communication politique et publique. Enfin la troisième année prend acte de l'intégration croissante du numérique dans les divers domaines de la vie sociale. Les enseignements du parcours communication, dispensés en « mineure », se substituent à certains enseignements proposés dans le cadre des parcours mono-disciplinaires.

Voir le livret du parcours communication

## L2-L3 CHOIX DES UE D'OUVERTURE

### OPTIONS FACULTE

Dans certaines filières ou certains parcours, de L2-L3, des cours à choix multiples (« Options Faculté ») sont proposés pour permettre aux étudiants de s'ouvrir aux autres disciplines : anglais, allemand, espagnol, histoire, géographie, lettres, philosophie.

Le « Catalogue des options Faculté » est disponible en ligne sur le site web de la Faculté des lettres, langues et sciences humaines : <https://lsh.u-pec.fr/>

#### Inscriptions

L'inscription aux options Faculté devra s'effectuer auprès du secrétariat pédagogique de l'option choisie.

### UE D'OUVERTURE

Proposées par toutes les facultés de l'UPEC et certains services de l'université (Sports et Culture), les UE d'ouverture doivent être choisies en dehors de votre mention ou de votre spécialité et permettent de faire l'apprentissage de compétences transversales pour lesquelles vous avez un intérêt personnel.

Elles sont répertoriées par semestre dans le 'Guide des UE d'ouverture', disponible en ligne : <https://www.u-pec.fr/>

#### Inscriptions

L'inscription aux options d'ouverture s'effectue en ligne sur l'espace numérique de travail E-Campus des étudiants à des dates précises indiquées sur le site Internet de l'UPEC.

***NB : la liste des options est limitée. Il est exclu de choisir en option un cours qui n'est pas référencé dans les deux catalogues.***

# L2-L3 : PRÉCISIONS SUR LES ENSEIGNEMENTS TRANSVERSAUX (INFORMATIQUE APPLIQUÉE – TICE)

## DESCRIPTIF

Cette ECUE est obligatoire pour tous les étudiants de la Faculté des Lettres, Langues et Sciences Humaines inscrits en deuxième année. Régime spécifique pour les géographes. L'enseignement vise à compléter la formation initiée en L1. Contrairement à l'ECUE de L1 identique pour tous, les contenus proposés en L2 prennent des orientations différentes selon les enseignants, les groupes de TD ainsi que le régime (général ou dérogatoire). A choisir dans la mesure des places disponibles et des compatibilités d'emploi du temps parmi les axes suivants :

Axe 1 : Infographie et outils de conception de produits numériques, initiation au web design. (P. DE BRITO)

Axe 2 : Montage audio et vidéo d'un mockumentary (M. TRIBOY)

### Régime dérogatoire, double licence

Les étudiants inscrits au régime dérogatoire et/ou en double licence doivent obligatoirement contacter l'enseignant référent [matthias.triboy@u-pec.fr](mailto:matthias.triboy@u-pec.fr) le plus tôt possible pendant le semestre.

### Modalités d'évaluation

Régime général : au moins 2 évaluations pendant le semestre, ces évaluations ont lieu pendant les TD.

Régime dérogatoire : une épreuve unique, modalités et calendrier définis par le service scolarité et examens.

# PRÉCISIONS SUR LES ENSEIGNEMENTS TRANSVERSAUX (LANGUES POUR SPÉCIALISTES D'AUTRES DISCIPLINES – LANSAD)

## Mon niveau de langue vivante, mon inscription, mes cours

### Qu'est-ce que le LANSAD ?

Il s'agit des langues vivantes (LV) obligatoires. Le LANSAD a pour objectifs l'apprentissage de la langue et l'étude de la culture (littérature, civilisation, arts) des pays concernés. Cet enseignement s'adresse à tous les étudiants inscrits à la Faculté des lettres, langues et sciences humaines. Dans tous les cursus, une ou deux langues sont obligatoires. Celles-ci, une fois choisies, devront être suivies pendant les 6 semestres de licence, selon la progression établie pour chaque LV de semestre en semestre (voir modalités précises dans les rubriques propres à chaque LV).

**Attention : en aucun cas vous ne pouvez changer de langue d'un semestre à l'autre, et d'une année à l'autre.**

Les langues proposées sont : Allemand, Anglais (non débutant), Arabe, Espagnol, Portugais (non débutant), Latin et Grec ancien, Italien (niveau B1 minimum) et le Russe qui est réservé aux étudiants en LEA (L2, L3, master).

### Bon à savoir

> Avant le début de chaque semestre, l'inscription, ou la réinscription, dans les groupes est obligatoire, quel que soit le régime de l'étudiant (général ou dérogatoire).

> Pour les étudiants en régime général, l'assiduité est obligatoire et rigoureusement contrôlée par les enseignants ; à partir de 3 absences aux séances TD, le contrôle continu ne pourra être validé. En d'autres termes, 3 absences = 0. Voir le livret Lansad.

# ÉTUDES ET SCOLARITE

---

Vous trouverez ci-dessous les liens des textes réglementaires relatifs à votre scolarité :

- Règlement intérieur de l'Université Paris-Est Créteil : <https://www.u-pec.fr/fr/universite/reglement-interieur-de-l-universite-paris-est-creteil-val-de-marne>
- Règlement des examens : <https://www.u-pec.fr/fr/etudiant-e/etudes-et-scolarite/organisation-des-etudes/reglement-des-examens>
- Règlement des jurys : <https://www.u-pec.fr/fr/etudiant-e/etudes-et-scolarite/organisation-des-etudes/reglement-des-jurys-de-l-upec>
- Bornes universitaires : <https://www.u-pec.fr/fr/etudiant-e/etudes-et-scolarite/organisation-des-etudes/bornes-universitaires>
- Contrôles des connaissances et organisations des enseignements : <https://www.u-pec.fr/fr/etudiant-e/etudes-et-scolarite/organisation-des-etudes/controle-des-connaissances-et-organisation-des-enseignements>
- Modalités pédagogiques spéciales concernant les étudiants en situation particulière : <https://www.u-pec.fr/fr/etudiant-e/etudes-et-scolarite/organisation-des-etudes/modalites-pedagogiques-speciales-concernant-les-etudiants-en-situation-particuliere>
- Principes et organisation des UE d'ouverture : <https://www.u-pec.fr/fr/etudiant-e/etudes-et-scolarite/ue-d-ouverture/principes-et-organisation-des-ue-douverture>

## RÉGIME GÉNÉRAL : spécificité de l'UFR des Lettres, Langues et Sciences Humaines :

C'est le régime auquel sont astreints normalement les étudiants. A chaque semestre, l'acquisition des connaissances est appréciée par contrôle continu, contrôle continu intégral et/ou par examen terminal. Il exige :

### I - L'assiduité obligatoire aux TD :

**À partir de 3 absences non justifiées aux séances TD d'un enseignement, l'étudiant se verra attribuer la note de 0/20 au contrôle continu pour la matière concernée, ceci même si les seules épreuves retenues pour l'établissement de la note finale sont celles du contrôle continu. En d'autres termes, 3 absences au TD = 0 au contrôle continu**

**II - Dans le cadre du contrôle continu (CC) ou contrôle continu intégral (CCI)**, la réalisation d'un certain nombre d'exercices dans chaque UE et/ou ECUE : exposés, devoirs à la maison, devoirs sur table, etc.

*Un dossier non rendu ou un exercice non fait dans ce contrôle continu entraînera automatiquement la note 0 à cet exercice.*

**III - Dans le cadre de l'examen terminal**, la participation à l'épreuve organisée par le service des examens après la semaine 13.

*En cas d'absence injustifiée à une épreuve d'examen terminal ou de CCI, et ce quel que soit son statut (étudiant en régime général ou étudiant relevant de modalités pédagogiques spéciales), l'étudiant sera noté ABI (absence injustifiée) à l'épreuve, ce qui entraînera une défaillance à l'ECUE (ou l'UE) concerné (noté DEF).*

Toute défaillance à l'ECUE entraîne l'invalidation de l'UE concernée mais également du semestre correspondant. Dans ce cas, l'UE et le semestre concernés ne peuvent être validés par les différentes modalités de compensation.

En cas d'absence dont la justification est appréciée par le jury au regard de situations particulières (accident, deuil, intervention chirurgicale d'urgence, convocation à la journée citoyenne, etc.), l'étudiant sera noté « ABJ » (note de 0/20) et non défaillant.

## RÉGIME DÉROGATOIRE

Ce statut est ouvert aux étudiants engagés dans la vie active ou assumant des responsabilités particulières dans la vie universitaire, la vie étudiante ou associative, les femmes enceintes, les étudiants chargés de famille, les étudiants engagés dans plusieurs cursus, les étudiants en situation de handicap, des artistes et des sportifs de haut niveau (arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations).

Le bénéfice de modalités pédagogiques spéciales (aménagement des emplois du temps et des rythmes d'études, choix du mode de contrôle, etc..) est accordé par le responsable pédagogique. L'étudiant doit en faire **la demande au plus tard trois semaines après le début des enseignements du semestre**, sauf cas exceptionnel qui sera soumis au responsable pédagogique. En particulier, les salariés devront présenter un contrat de travail établissant cette qualité. Le contrat pédagogique stipulant les UE ou ECUE concernés par ce régime doit être établi entre l'étudiant et le responsable pédagogique. Les étudiants inscrits à ce régime seront le plus souvent évalués durant **l'examen terminal ou la dernière épreuve du contrôle continu** (voir les modalités propres à chaque ECUE/UE, où d'autres types d'évaluation peuvent être définis).

*En cas d'absence à cet examen (voir plus haut : III - régime général).*

**Les deux modes de contrôle pourront être combinés à l'intérieur d'une UE quand celle-ci comporte plusieurs ECUE.**

## COMPENSATION DES RESULTATS

### Modalités de compensation

Une compensation semestrielle est organisée, pour chaque parcours-type, sur la base de la moyenne des notes obtenues pour les diverses UE du semestre, pondérées par les coefficients de chaque UE alignés sur les crédits correspondant.

Un semestre est validé si la moyenne est supérieure ou égale à 10/20 et si tout ou partie des UE est supérieur ou égal à 7/20 (moyenne de l'UE). Les UE concernées par cette note seuil sont précisés dans les modalités de contrôle des connaissances spécifiques de la formation.

Pour chaque année de Licence, une compensation annuelle est organisée entre deux semestres immédiatement consécutifs (semestres 1 et 2, semestres 3 et 4, semestres 5 et 6).

Un semestre validé par acquisition des UE ou par compensation (semestrielle ou annuelle), confère à l'étudiant 30 ECTS.

Sur le relevé de notes, l'étudiant reste ajourné aux UE non acquises d'un semestre validé par compensation et n'acquiert pas les crédits correspondants

## CONDITIONS DU REDOUBLEMENT

L'étudiant bénéficie d'un nombre limité d'inscriptions par cycle. Il est autorisé à effectuer six inscriptions administratives au sein de la même mention de Licence. Une année supplémentaire pourra être accordée à titre exceptionnel par le jury, au regard du parcours de l'étudiant et de sa situation personnelle.

**L'obtention de la Licence est obligatoire pour l'inscription en Master 1.** Le passage conditionnel entre la licence et le master 1 n'est donc pas autorisé. Voir l'article 5 de l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme de master :

« Pour être inscrits dans les formations conduisant au diplôme de master, les étudiants doivent justifier :

- soit d'un diplôme national conférant le grade de licence dans un domaine compatible avec celui du diplôme national de master
- soit de l'une des validations prévues aux articles L 613-3-4-5 du code de l'éducation. »

# RÈGLES DE PROGRESSION DES ÉTUDES ET D'OBTENTION DES DIPLÔMES DE LICENCE

---

Rappel : en fin de cursus, le diplôme est attribué si tous les semestres sont acquis (180 ECTS)

Règle de progression :

Le passage à l'année immédiatement supérieure avec au plus un semestre non validé est autorisé à condition que le semestre non validé soit l'un des deux semestres de l'année en cours (impossible de passer en 3<sup>e</sup> année si le semestre 1 ou 2 (L1) n'est pas validé). Cependant ce passage peut être conditionné par une moyenne minimum ou un nombre minimum d'ECTS au semestre non validé ; ce seuil doit être précisé dans les modalités de contrôle des connaissances et des compétences spécifiques de la formation concernée. En cas de semestre en dette, il est recommandé de favoriser le semestre inférieur.

## I. Réinscription en Licence 1 ou inscription en licence 2

2 semestres acquis = ADM / Admis et autorisé à s'inscrire en L2.

1 semestre acquis + 20 ECTS de l'autre semestre, sous réserve d'avoir validé au moins une UE à note plancher = AJAP / Ajourné mais autorisé à poursuivre en L2.

Aucun semestre acquis = NAP / Non autorisé à poursuivre en L2, mais autorisé à se réinscrire en L1.

## II. Réinscription en licence 2 ou inscription en licence 3

4 semestres acquis = ADM / Admis et autorisé à s'inscrire en L3.

3 semestres acquis + 20 ECTS dans le semestre non acquis, sous réserve d'avoir validé au moins une UE à note plancher = AJAP / Ajourné mais autorisé à poursuivre en L3.

2 semestres acquis = NAP / Non autorisé à poursuivre en L3, mais autorisé à se réinscrire en L2.

N.B. La L1 doit être validée totalement pour une inscription en L3.

## III. Réinscription en licence 3 ou inscription en master 1

6 semestres acquis = ADM / Admis et autorisé à s'inscrire en M1.

4 ou 5 semestres acquis = AJAP / Ajourné mais autorisé à se réinscrire en L3.

## RÈGLES DE POURSUITE D'ÉTUDES EN LICENCE

En licence

Les étudiants et étudiantes n'ayant qu'un semestre de retard, dans lequel sont validés au moins 20 ECTS, sont autorisés à s'inscrire dans l'année suivante, mais doivent rattraper les matières dans lesquelles ils et elles sont ajournés.

Ils et elles doivent en outre avoir validé dans le semestre de retard au moins une UE comportant une note plancher.

## AJAP (AJOURNÉ MAIS AUTORISÉ À POURSUIVRE)

---

Vous n'avez pas la moyenne générale, mais vous n'avez qu'un semestre de retard : à condition que le semestre non validé soit l'un des deux semestres de l'année en cours (impossible de passer en 3<sup>e</sup> année si le semestre 1 ou 2 non validé), et que vous ayez validé dans ce semestre au moins 20 ECTS et au moins une UE à note plancher, vous êtes autorisé à vous inscrire dans l'année suivante. Vous devrez valider prioritairement les UE non acquises du semestre non validé de l'année où vous êtes ajourné.

Les notes plancher, fixées à 7/20, sont signalées dans le tableau récapitulatif des enseignements par un astérisque.

# SERVICES DE L'UPEC À CONNAITRE

---

## LES BIBLIOTHÈQUES

Il existe des bibliothèques universitaires sur les sites de : Campus Centre, Mail des Mèches, Sénart, Médecine et Droit. Pour une liste plus exhaustive des différentes bibliothèques à votre disposition ou tout autres renseignements en lien avec le fonctionnement de la bibliothèque universitaire : [www.upec.fr](http://www.upec.fr) > bibliothèques

Les bibliothèques offrent des documents imprimés et électroniques pour accompagner vos études et vos recherches menées à l'UPEC. Les collections des bibliothèques (livres et revues) sont très majoritairement en accès libre dans les salles de lecture.

Les ressources électroniques sont accessibles :

- sur place, à partir des ordinateurs de l'université ou sur votre ordinateur portable en connexion wifi (réservée aux étudiants et personnels de l'UPEC)
- en grande majorité à distance, 7j/7 et 24 h/24, via le site Internet de la bibliothèque.

En savoir plus : [www.u-pec.fr](http://www.u-pec.fr) > bibliothèques

## LE SERVICE COMMUN UNIVERSITAIRE D'INFORMATION, D'ORIENTATION ET D'INSERTION PROFESSIONNELLE (SCUIO-BAIP)

Le SCUIO-BAIP informe et aide l'étudiant pour son orientation tout au long de son cursus universitaire du premier au troisième cycle, et prépare son entrée sur le marché du travail. Le service met à la disposition des étudiants avec l'aide des documentalistes un fonds documentaire sur les secteurs professionnels, les formations à l'échelle nationale et des ordinateurs en libre-service pour consulter les différents sites web des établissements de l'Enseignement supérieur. Il aide à construire son projet professionnel avec l'aide de conseillers d'orientation psychologues (élaboration du curriculum vitæ, rédaction de la lettre de motivation, préparation à l'entretien d'embauche).

Contact :

Maison de l'Innovation et de l'Entrepreneuriat Etudiant,  
Site du Mail des Mèches Rue Poète et Sellier  
94000 Créteil Métro : Créteil-Université (ligne 8)

[scuio-baip@u-pec.fr](mailto:scuio-baip@u-pec.fr), 01 41 78 47 96

En savoir plus : [www.u-pec.fr](http://www.u-pec.fr) > Étudiant > Orientation

## LE SERVICE VIE DE CAMPUS

Niveau Dalle, bâtiment i2

Le Service Vie de Campus de l'UPEC regroupe dans un même espace les différents services liés à la vie universitaire. Il a pour mission de simplifier les démarches administratives autour de la rentrée universitaire et de faciliter durant toute l'année l'accès à la vie culturelle et associative. Les différentes antennes :

- Culture

> 01 45 17 70 65, [culture@u-pec.fr](mailto:culture@u-pec.fr)

- Vie associative et engagement

> 01 45 17 65 21, [association@u-pec.fr](mailto:association@u-pec.fr)

- Emplois étudiants

> 01 45 17 65 20, [jobcampus@u-pec.fr](mailto:jobcampus@u-pec.fr)

- Logement

> 01 45 17 70 64, [logement@u-pec.fr](mailto:logement@u-pec.fr)

- Bourses et aides

> 01 45 17 11 51, [social@u-pec.fr](mailto:social@u-pec.fr)

- Permanence juridique

> [permanencejuridique@u-pec.fr](mailto:permanencejuridique@u-pec.fr)

En savoir plus : [www.u-pec.fr](http://www.u-pec.fr) > vie-de-campus

## **DIRECTION DES RELATIONS INTERNATIONALES**

- Accompagnement des étudiants étrangers hors programme  
> +33 (0)182 69 48 56, [international@u-pec.fr](mailto:international@u-pec.fr)
- Accompagnement logement des étudiants étrangers en programmes d'échanges  
> +33 (0)182 69 48 56, [relint@u-pec.fr](mailto:relint@u-pec.fr)

## **MÉDECINE PRÉVENTIVE**

Ce service est à votre disposition pour répondre à vos attentes en matière d'information, conseil, handicap, examen médical, entretien psychologique.

Des médecins assurent la visite médicale obligatoire en 1<sup>er</sup> cycle (L1 à L3).

Ils peuvent vous délivrer des certificats médicaux : aménagement du temps d'épreuve, prêt d'honneur, travail, stage, sports.

Vous pouvez également demander un rendez-vous pour une consultation gratuite avec un médecin pour des ennuis de santé ou autres

## **Contact**

Site Campus centre – niveau parking - La maison de la Santé

[ssu@u-pec.fr](mailto:ssu@u-pec.fr), 01 45 17 15 15

Accompagnement des étudiants en situation de handicap

> 01 45 17 13 83, [handicap@u-pec.fr](mailto:handicap@u-pec.fr)

Cellule d'écoute stop-violences contre le harcèlement et les violences sexistes, sexuelles, homophobes, transphobes, racistes et antisémites.

> [stop-violences@u-pec.fr](mailto:stop-violences@u-pec.fr)

## **LES SALLES INFORMATIQUES EN LIBRE-SERVICE**

Les étudiants ont accès à des salles informatiques en libre-service sur présentation de leur carte d'étudiant :

### **Site Campus Centre**

**Bâtiment T** – 3<sup>e</sup> étage - salles 304, 305, 306, 307, 308

Horaires d'ouverture :

- Du lundi au vendredi de 8h00 à 19h45
- Le samedi de 8h00 à 11h45

Tél : 01 45 17 65 16

**Bâtiment P4** - niveau dalle - salles 38, 42, 44, 47, 51

Horaires d'ouverture :

- Du lundi au vendredi de 8h00 à 19h45
- Le samedi de 8h00 à 11h45

Tél : 01 45 17 18 57

## **CAMPUS MAIL DES MECHEs**

**Bâtiment de Sciences économiques et de gestion** – 2<sup>e</sup> étage - salles 204 et 205

Horaires d'ouverture :

- Du lundi au vendredi de 9h00 à 17h45
- Fermeture le samedi

Tél : 01 41 78 46 29

### **Site de l'IUT Sénart**

**Bâtiment FU1 (rez-de-chaussée)** : porte 005

Du lundi au vendredi (pour l'ensemble du site) : 13h - 18h

# VOCABULAIRE EN USAGE

---

**AGREGATION** : Concours de recrutement de l'enseignement secondaire, se prépare à Bac + 4 (après le master 1 ou la maîtrise, sous réserve d'obtention du master 2 au moment de l'admissibilité) ou Bac + 5 (après l'obtention d'un M2 ou pour les titulaires du CAPES).

**CAPES** : Certificat d'Aptitude au Professorat de l'Enseignement du Second Degré : Concours de recrutement des Professeurs certifiés. Se prépare à bac +3, au cours d'un master MEEF (voir à Master) : épreuves d'admissibilité et d'admission à la fin du M1 et titularisation à la fin du M2, sous réserve de l'obtention du master complet.

**CAPLP** : Certificat d'Aptitude au Professorat de Lycée Professionnel

**CVCE** : Contribution de Vie Etudiante et de Campus : contribution financière obligatoire, instituée par la loi «Orientation et réussite des étudiants», due par les étudiants et collectée par les Crous. Elle permet de financer des projets variés liés à la vie de campus et à l'amélioration des conditions de vie et d'étude.

**CRPE** : Concours de Recrutement des Professeurs des Ecoles.

**CM** : Cours magistral : cours sous forme de conférence, dispensé devant un public important, parfois en amphithéâtre.

**DEUG** : Diplôme d'Etudes Universitaires Générales (diplôme intermédiaire délivré à l'issue du semestre 4), délivré sur demande.

**DST** : « Devoir sur table ». Exercice écrit du contrôle des connaissances effectué sous le contrôle d'un enseignant ou d'un surveillant (par opposition au 'devoir maison').

**ECTS** : European Credit Transfer System : crédit d'enseignement pour la mobilité européenne. Les ECTS expriment, sous la forme d'une valeur numérique, la quantité de travail que requiert chaque unité de cours (UE ou ECUE). Une année d'enseignement supérieur est fixée à 60 crédits = 30 crédits par semestre d'études. Une licence correspond donc à 180 ECTS.

**ECUE** : Élément constitutif d'une unité d'enseignement (UE) = matière.

**FA** : L'alternance est un système de formation fondé sur une phase pratique et une phase théorique qui alternent. L'alternance permet de concilier travail en entreprise et formation à l'université

**FC** : Formation continue : La formation continue est un processus d'apprentissage qui permet d'acquérir des compétences tout au long de sa vie professionnelle. Elle s'adresse principalement aux individus ayant fini ou interrompu leurs études et ayant déjà mis un pied dans la vie active.

**FI** : Formation Initiale : La formation initiale correspond au cursus scolaire classique.

**FSDIE** : Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Etudiantes. L'Université a la possibilité de rémunérer des étudiants pour des tâches administratives. Se renseigner auprès du service Stages-Emplois (Vie et culture de l'étudiant).

**INSPÉ** : Instituts Nationaux Supérieurs du Professorat et de l'Éducation qui participent à la gestion pédagogique et administrative des masters MEEF.

**LAS** : Licences option Santé ou Licences Accès Santé

**Master** : correspond à 4 semestres d'études (2 ans) et à 120 crédits européens. Le master fait suite à la licence.

**Masters MEEF** : Métiers de l'Enseignement, de l'Education et de la Formation. Ces masters préparent aux concours de l'enseignement primaire et secondaire, en LCE, Lettres, Histoire-Géographie à la Faculté des LLSH.

**Options « Faculté »** : options proposées dans les domaines arts, lettres, langues et sciences humaines et sociales par les dix départements de la Faculté de Lettres, Langues et Sciences humaines. Les descriptifs des cours sont disponibles et rassemblés dans le « livret des options Faculté » sur le site Internet de la Faculté : <http://lettres-sh.u-pec.fr/>

**Options d'ouverture**) : ces options sont proposées par l'ensemble des Facultés de l'UPEC et consultables dans le livret spécifique appelé « Catalogue des options d'ouverture » disponible en ligne sur le site de l'UPEC : <http://www.u-pec.fr/>

**Parcours** : Ensemble cohérent d'unités d'enseignement capitalisables et transférables. Une mention ou spécialité de licence peut comprendre plusieurs parcours. Ils peuvent être à vocation générale, appliquée ou professionnelle.

**TD Travaux dirigés** : cours par petit groupe, pendant lequel la participation active des étudiants est requise.

**Thèse de doctorat** : Se prépare en 3 ou 4 ans après le master 2 recherche. L'inscription « en thèse » est soumise à l'approbation du Professeur qui accepte de la diriger. La thèse est nécessaire pour postuler à un poste de Maître de Conférences dans une université.

**UE** : Unité d'enseignement homogène comportant éventuellement plusieurs ECUE.

**UFR** : Unité de Formation et de Recherche. Dénomination officielle de ce qu'on appelle couramment Faculté.

**VAE** : Validation des Acquis de l'Expérience - permet à toute personne engagée dans la vie active d'obtenir tout ou partie d'un diplôme en faisant valoir ses expériences personnelles et/ou professionnelles. En savoir plus : [fc-vae@u-pec.fr](mailto:fc-vae@u-pec.fr)

**VAP** : Validation des Acquis Professionnels - permet à toute personne engagée dans la vie active de faire valoir des expériences professionnelles dans le but de reprendre des études et candidater à une formation. En savoir plus : [fc-vae@u-pec.f](mailto:fc-vae@u-pec.f)

# Dans quelle salle a lieu mon cours ?

➔ <https://ade.u-pec.fr>

1



Je me connecte  
utilisateur : LLSH\_web  
pas de mot de passe

2



Je sélectionne le bon dossier  
en cliquant sur les flèches  
groupe > UFR lettres CC  
> Enseignements 1er semestre

3



Je vérifie le jour et la semaine  
En sélectionnant votre jour  
dans l'agenda

ade



# Où se trouve ma salle ?

<https://www.u-pec.fr/fr/plans-d-access>

## CAMPUS CENTRE (CC)

Salle **i3-218**

i = Bâtiment i  
i3 = couloir i3 (jaune)      2 = 2ème étage  
218 = numéro de salle

Salle **P2-019**

P = Bâtiment P  
P2 = couloir P2      019 = numéro de salle

## MAIL DES MÊCHES

Salle **ML-201**

ML = Bâtiment MLRI      2 = 2ème étage  
201 = numéro de salle

Salle **eco-303**

eco = Bâtiment FSEG      3 = 3ème étage  
303 = numéro de salle

## LA PYRAMIDE

Salle **pyr-103**

pyr = Bâtiment La Pyramide      1 = 1er étage  
103 = numéro de salle

# Les salles **cachées**

**Salle i1-P28**

**Salle i1-P34**

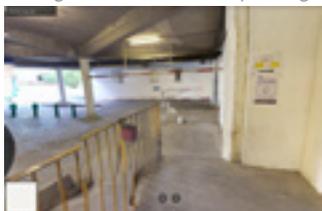
Bâtiment i

Niveau parking

Accès des salles

par les escaliers du bâtiment i  
et par le parking couvert de l'Upec

*Fléchage des salles niveau parking*



**Salle BM-006**

**Salle BM-102**

à côté du bâtiment P

Niveau parking

Accès des salles

par les escaliers face bâtiment P  
après la BU



**Salle pf901**

**à pf904**

Face au bâtiment P

Niveau parking

Accès des salles

par les escaliers extérieurs  
entre la maison des étudiants  
et le local de Résus+ (dalle)













### **Secrétariat philosophie**

Campus centre, bâtiment i, 1ère étage, couloir I2, bureau 110

**01 45 17 11 41**

**sec.philosophie-llsh@u-pec.fr**

### **Université Paris-Est Créteil**

61 avenue du Général de Gaulle, 94010 Créteil cedex  
Métro 8 : Créteil Université

 **<http://llsh.u-pec.fr>**